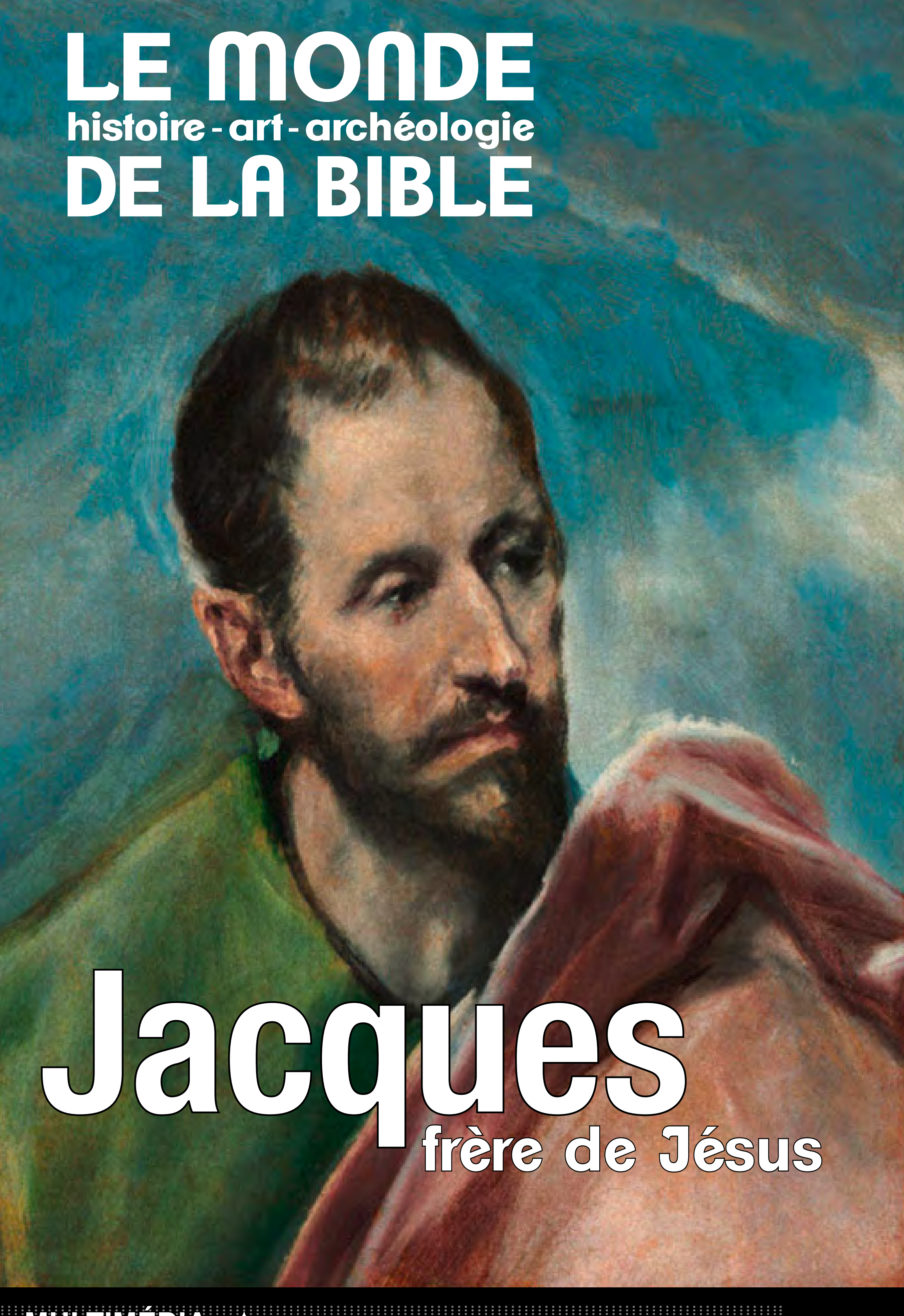


MULTIMÉDIA ✦ Interview audio - Liens internet vidéo

bayard

Sommaire















À lire aussi, nos conseils : livre numérique mode d'emploi

SOMMAIRE

Présentation

Jacques le juste, frère du Seigneur

En Occident nous ne connaissons pas très bien Jacques « le Juste », appelé aussi le « frère du Seigneur » dans les évangiles ; moins bien certainement que dans les Églises chrétiennes d'Orient où cette figure semble plus familière.
Il est vrai aussi que nous ne sommes pas aidés par les homonymies qui confondent souvent celui qui nous intéresse dans ce livre numérique avec l'autre Jacques, fils de Zébédée et frère de Jean, qui connaîtra plus tardivement une grande renommée sur notre continent avec la naissance des pèlerinages vers Compostelle.

Qui donc est Jacques « le Juste » et pourquoi l'appelle-t-on le « frère du Seigneur » ?
Ce livre numérique tente de répondre à cette question et à quelques autres qui font suite à la publication, au printemps 2015, d'un essai écrit par Simon Claude Mimouni, sur cette figure emblématique du christianisme judéen.

Bonne lecture !

Benoît de Sagazan,
rédacteur en chef



Jacques le Juste, « frère de Jésus », entre histoire et tradition

Simon Claude Mimouni
École pratique des Hautes études,
Section des sciences religieuses, Paris

La figure de Jacques frère de Jésus – appelé aussi Jacques le Juste ou Jacques le Mineur – n'est pas facile à dégager si l'on essaie de prendre en considération toutes les traditions qui ont circulé autour de ce nom dans les écrits des premiers siècles du christianisme. En tant que « frère » de Jésus, quelle que soit la manière exacte dont on conçoit cette parenté, le personnage de Jacques le Juste a quelque chose d'intriguant. On voudrait en effet mieux le connaître, et entrer ainsi quelque peu dans la famille et le milieu qui ont vu grandir et mourir Jésus de Nazareth, se développer aussi la croyance en sa messianité dans ses diverses formes.
À la rencontre de Jacques…

Jacques le Juste
Icône russe du XVI[e] siècle. Novgorod.

SOMMAIRE

Jacques a joué un rôle de premier plan dans les premières décennies du christianisme, notamment parmi les chrétiens d'origine judéenne dont il est devenu la figure emblématique. Toutefois, en triomphant, les chrétiens d'origine grecque, au IVe siècle, paraissent avoir éliminé beaucoup de documents concernant Jacques, barrant presque ainsi l'accès aux groupes de chrétiens qui ont revendiqué, autant que d'autres, la fidélité à la parole et à l'esprit de Jésus.

La vie de Jacques le Juste

La vie de Jacques en tant que frère de Jésus et responsable de la communauté chrétienne de Jérusalem peut être retracée de manière substantielle grâce à une documentation qui relève de plusieurs catégories littéraires présentant toutes la caractéristique d'être chrétienne. Jacques, qui est originaire de Galilée, est un des rares personnages des premières décennies du mouvement chrétien pour lequel on connaît de manière précise et presque indiscutable la date de sa mort : 62 de notre ère.

Jacques dans la littérature canonisée

Les témoignages concernant Jacques dans la littérature canonisée se répartissent entre ceux relevant des Évangiles



Paysage de Galilée. Jacques était originaire de Galilée, région située au nord de Jérusalem.

synoptiques et ceux provenant des Épîtres pauliniennes ainsi que des Actes des apôtres. Il s'agit de témoignages anciens qui n'ont pas tous nécessairement subi les contraintes, même s'ils en ont subies d'autres, des implications doctrinales relatives à la conception et à la naissance virginales de Jésus. Ils sont donc bruts si l'on peut dire et donnent des



informations auxquelles il faut accorder une certaine confiance. Jacques y apparaît comme un personnage important de la communauté chrétienne de Jérusalem, au point d'avoir été considéré progressivement comme la figure fondatrice. Après la dispersion des Douze, Jacques semble être devenu le véritable responsable de la communauté de Jérusalem. Lors de l'incident d'Antioche et la réunion de Jérusalem, il apparaît comme tel et aussi comme le chef de file des chrétiens d'origine judéenne qui souhaitent imposer toutes les observances de la Torah aux chrétiens d'origine grecque.

Jacques dans la littérature apocryphe

Dans la littérature apocryphisée, la figure de Jacques n'est pas évidente à percevoir, car elle varie selon les écrits dont la plupart lui sont attribués de manière pseudépigraphique. Les textes apocryphisés attribués à Jacques, relativement nombreux, peuvent être répartis en plusieurs catégories : ceux provenant des milieux nazoréens, des milieux ébionites et des milieux gnostiques – il convient, bien entendu, de ne pas trop forcer de telles catégories, même si elles remontent parfois à des groupes ou à des écoles, voire à des communautés.

• Jacques dans les textes nazoréens ou leur ayant été attribués. La figure de Jacques a été revendiquée par les nazoréens qui estiment être les fondateurs et les héritiers de la communauté de Jérusalem : on le sait notamment par Épiphane de Salamine, mais aussi par d'autres auteurs chrétiens qui lui sont antérieurs (comme Eusèbe) ou postérieurs (comme Jérôme). De nombreux textes, parfois d'origine diverse, sont attribués ainsi à Jacques et peuvent être caractérisés comme nazoréens : une caractéristique qui repose non seulement sur l'origine ethnique, ils sont judéens, mais aussi sur la doctrine, ils ont tendance à accepter le caractère divin de Jésus et non seulement son caractère humain. Il s'agit notamment de la *Nativité de Marie* ou *Révélation de Jacques*, un texte mieux connu sous son titre moderne de *Protévangile de Jacques* : un texte peut-être composé en grec au milieu du IIe siècle. Dans ce texte, qui joue un rôle important dans la consolidation de la doctrine de la conception et la naissance de Jésus, mais aussi dans l'élaboration de la doctrine de la conception et la naissance de Marie, Jésus est un personnage exceptionnel dont la conception et la naissance sont décrites de manière merveilleuse – garantissant ainsi son caractère divin.

• Jacques dans les textes ébionites ou leur ayant été attribués. La figure de Jacques a été revendiquée non seulement par les nazoréens, mais aussi par les ébionites : ces derniers étant issus d'une scission avec les premiers. On retrouve en effet cette figure dans les écrits ébionites, et ce bien plus fréquemment que dans les écrits nazoréens. Les ébionites utilisent divers écrits mis sous les noms d'apôtres, y compris sous celui de Jacques. Il s'agit, sans doute, du même Jacques, « Frère du Seigneur », mentionné également dans les *Ascensions de Jacques*, un écrit que les ébionites semblent tenir en grande estime, et où ils sont présentés comme prêchant contre le Temple, les sacrifices et le feu de l'autel. Certains critiques veulent retrouver cet écrit dans les *Reconnaissances*, en I,27-71, dont la caractéristique principale serait son anti-paulinisme et son pro-jacobisme. En réalité, Épiphane de Salamine est tellement elliptique en ce qui concerne Jacques et l'écrit qu'il lui attribue qu'il est difficile d'en tirer grand-chose et la question demeure discutée.

• Les textes gnostiques attribués à Jacques
ou leur ayant été attribués
La figure de Jacques a été assez bien sollicitée dans les textes gnostiques, tout autant que dans les textes ébionites, mais de différentes manières.



La Palestine à l'époque romaine avant 70 de notre ère. © MdB



Dans l'*Évangile selon Thomas*, un texte de la fin du Ier ou du début du IIe siècle, au *logion* 12, il est question de Jacques en ces termes : « Les disciples dirent à Jésus : “Nous savons que tu nous quitteras. Qui deviendra le plus grand parmi nous ?” Jésus leur dit : “Où que vous soyez allés, vous irez vers Jacques le Juste, pour qui ont été faits le ciel et la terre”. » Dans ce *logion*, Jacques est qualifié de « Juste » : c'est, selon toute apparence, l'emploi le plus ancien de ce titre. Dans le *logion* 13, le suivant, Jacques, sans être mentionné, paraît certes désigné comme le chef qu'il faut suivre après le départ du Christ ressuscité, mais il est aussi celui qui partage avec Thomas le rôle de révélateur. Il y a donc un certain contraste entre ce qui est dit de Jacques au *logion* 12 et de Thomas au *logion* 13.
Dans les documents gnostiques, notamment dans ceux retrouvés en Égypte, aux environs de Nag Hammadi, Jacques est aussi mis en avant dans trois autres textes qui lui sont attribués de manière pseudépigraphique : l'*Épître apocryphe de Jacques* (NH I,2), l'*Apocalypse I de Jacques* (NH V,3 ; Codex Tchacos 2) et l'*Apocalypse II de Jacques* (NH V,4).

Dans les textes nazoréens, Jacques tient un rôle important en tant que chef de la communauté chrétienne de Jérusalem. Il représente le garant d'une orientation doctrinale contre une autre orientation doctrinale qui conteste des formes adoptianisantes ou docétisantes de la figure de Jésus. Dans les textes ébionites, Jacques est le chef de file d'un judaïsme chrétien qui s'oppose à un autre judaïsme chrétien dont Paul est considéré comme une figure éminente : il est apparemment l'« homme ennemi », selon l'expression de *Reconnaissances* I,71, et il représente l'autorité et la légitimité des communautés qui affirment descendre de celle de Jérusalem. Dans les textes gnostiques, Jacques tient essentiellement un rôle de révélateur, voire de transmetteur de traditions ésotériques dont il est le chaînon essentiel. Il est le porteur de la connaissance, celle qui est issue des révélations transmises par Jésus à Jacques.

Jacques dans la littérature patristique

Les Pères de l'Église ont conservé un certain nombre d'informations, parfois des plus importantes, sur la vie de Jacques. Ils ont aussi transmis, sous plusieurs formes divergentes, une tradition sur la mort de Jacques que l'on va examiner dans la partie qui lui est consacrée.

• Le témoignage d'Hégésippe
Hégésippe, un chrétien probablement d'origine judéenne, compose, vers 180, un ouvrage de mémoires en cinq livres connu sous le nom d'*Hypomnemata* : il est aujourd'hui per-

du, mais un passage sur la vie de Jacques a été conservé par Eusèbe de Césarée dans son *Histoire ecclésiastique*. Ce passage, se trouvant en *Histoire ecclésiastique* II,23, 4-9, unique en son genre, soulève nombre de difficultés et de contradictions qui paraissent le rendre obscur et ce notamment à cause de certaines incohérences.
Hégésippe y raconte comment la direction de la communauté chrétienne de Jérusalem est passée à Jacques, le « frère du Seigneur », dont il trace ensuite un éloquent portrait. Il mentionne que Jacques a été appelé « le Juste » par tout le monde, depuis l'époque de Jésus jusqu'au temps où il écrit, car plusieurs autres personnes portent le nom de Jacques. Il précise que, même si non seulement les scribes et les pharisiens, mais aussi d'autres groupes judéens ont attaqué Jacques, plusieurs, y compris parmi les chefs du peuple, ont reçu son enseignement.
Hégésippe décrit Jacques comme un membre de la classe sacerdotale qui a été sanctifié dès sa naissance, alors que Jean le Baptiste l'a été avant sa naissance – Jacques l'est à sa naissance tout comme Samson et Samuel. Il présente Jacques comme un ascète ne buvant ni vin ni boisson fermentée et n'utilisant pour son corps ni rasoir, ni huile, ni bain – caractéristiques renvoyant à l'institution du naziréat.
Il mentionne que Jacques ne porte pas des vêtements de laine, mais des vêtements de lin, comme tous les prêtres ou lévites. Malgré ces indications, il n'est pas du tout certain que Jacques ait été un « nazir », car, afin de mériter son titre de « Juste », il a dû forcément être montré comme tel.
D'après Hégésippe, Jacques a la permission d'entrer dans le sanctuaire du Temple, le Saint des Saints, où il le présente comme allant seul pour prier longuement à genoux, implorant pardon pour son peuple, à tel point que ses genoux se sont recouverts de corne comme ceux d'un chameau : une permission que seul un grand prêtre peut recevoir, à la limite un prêtre ou un lévite, mais jamais un Judéen n'appartenant pas à la classe sacerdotale. Cette description, évidemment magnifiée et symbolisée, renvoie à celle d'un grand prêtre officiant lors de la fête de Yom Kippour, car, en principe, lui seul est autorisé à entrer dans le Saint des Saints. Jacques est non seulement identifié comme « frère du Seigneur », mais est aussi qualifié de « Juste » et de « Rempart ».
Le portrait de Jacques par Hégésippe est celui qu'on a dû se représenter dans les milieux nazoréens de Jérusalem et de Palestine vers la seconde moitié du IIe siècle. Il remonte sans doute à la fin du Ier siècle, mais il est difficile de savoir s'il permet de retrouver le personnage historique



de Jacques, le frère de Jésus. Il contient en tout cas toutes les caractéristiques qui autorisent à penser que Jacques est originaire d'une famille sacerdotale, ce qui implique que son frère, Jésus, le soit également.

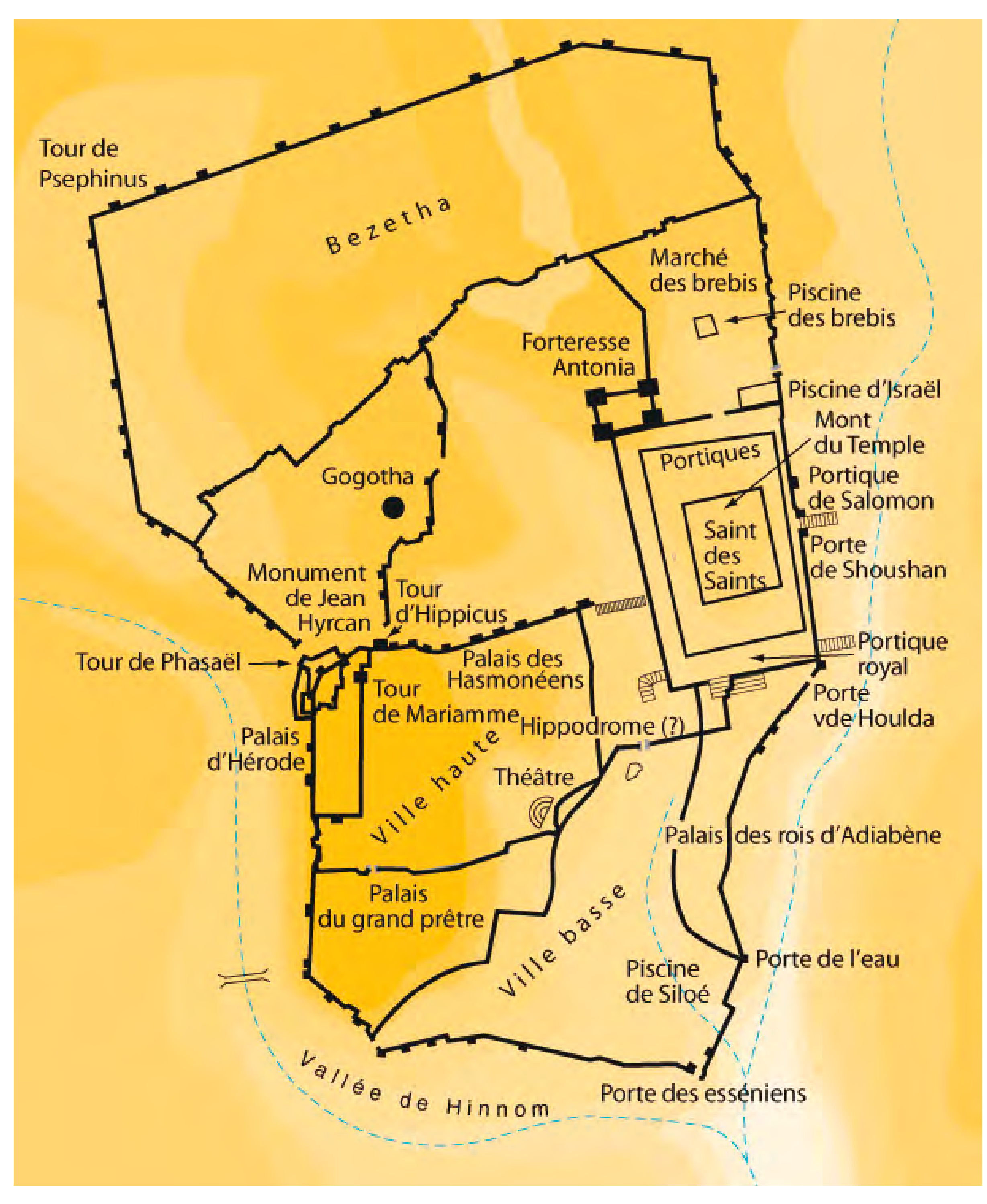
• Le témoignage de Clément d'Alexandrie

Clément d'Alexandrie, un auteur de la fin du IIe et du début du IIIe siècle, dans les sixième et septième livres de ses *Hypotyposes* – dont seuls des fragments ont été conservés dans l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe de Césarée ou ailleurs – rapporte quelques bribes d'information sur Jacques. Dans deux passages, qui viennent de l'*Histoire ecclésiastique* II,1,3-4, Clément mentionne, dans celui du sixième livre, comment Jacques, qualifié de « Juste », a été élu premier évêque de Jérusalem en précisant qu'il n'y a eu aucune dispute venant de Pierre ou de Jean, et il accorde, dans celui du septième livre, une importance particulière à Jacques, Jean et Pierre étant donné leur rôle dans la transmission des enseignements ésotériques en mentionnant qu'ils auraient été honorés par Jésus et auraient reçu de lui la « connaissance » et qu'ils l'auraient à leur tour transmise aux autres apôtres, et ceux-ci aux soixante-dix disciples – dans ce dernier, il met Jacques non seulement dans la chaîne de la tradition chrétienne, mais en plus il le situe en première position, avant Jean et Pierre.

• Le témoignage d'Eusèbe de Césarée

Eusèbe de Césarée, un auteur du début du IVe siècle, en dehors des témoignages sur Jacques qu'il transmet en empruntant à Hégésippe et à Clément, en donnent aussi quelques-autres, pas moins de trois, mais il le fait sans citer ses sources. Dans un premier passage (*Histoire ecclésiastique* II,1,2), Eusèbe, semblant parler en son nom propre, mais en attribuant ses propos à ce que l'on raconte partout (« dit-on »), affirme que Jacques est qualifié de « Juste » et qu'il a été le premier responsable de la communauté de Jérusalem : on sait par Hégésippe qu'il a reçu ce surnom, mais on apprend maintenant qu'il a été le premier à diriger la communauté de Jérusalem – recoupant ainsi l'information de Clément (*Histoire ecclésiastique* II,1,3). Dans un deuxième passage (*Histoire ecclésiastique* III,7,8), Eusèbe souligne qu'après la mort de Jésus, les chrétiens ont été présents à Jérusalem et ont protégé la ville comme un rempart, y compris Jacques le premier d'entre eux. Dans un troisième passage (*Histoire ecclésiastique* VII,19,1), il semble que ce soit le siège matériel qui paraît avoir été conservé comme





Jérusalem avant 70 de notre ère. © MdB

une relique par les chrétiens de Jérusalem qui vénèrent la mémoire de Jacques.

• Le témoignage d'Épiphane de Salamine

Épiphane de Salamine, un auteur de la seconde moitié du IVe siècle, peut-être un chrétien d'origine judéenne, dans son *Panarion*, rapporte un certain nombre de témoignages sur Jacques. Dans un premier passage (*Panarion* XXIX,3,9-4, 4), qui provient de la notice sur les nazoréens, Épiphane tient de ses prédécesseurs (Hégésippe via ou non Eusèbe) tous les éléments sur Jacques : de ce fait ils pourraient être sans grand intérêt, si ce n'est d'un point de vue rhétorique. Dans un deuxième passage (*Panarion* XXIX,3,7-8), qui provient aussi de la notice sur les nazoréens, Épiphane considère que le trône de David a été échu à l'Église par le Christ. Il ajoute de ce point de vue une précision importante : le premier évêque de cette Église n'est autre que Jacques, « frère du Seigneur », qui, par son père Joseph, est lui aussi d'ascendance davidique, donc royale. Il déclare même que Jésus a été « grand prêtre selon l'ancien sacerdoce » : la dignité royale et sacerdotale, selon lui, se trouve donc, après le Christ, transmise à l'Église concrètement, et non seulement de manière figurée. Dans un troisième passage

(*Panarion* LXXVIII,13,3), il rapporte que Jacques est vêtu de vêtements en lin et dans un quatrième passage (*Panarion* LXXVIII,14,1), il souligne, qu'étant donné qu'il prie agenouillé, la peau de ses genoux est devenue semblable à celle d'un chameau ajoutant (= *Panarion* XXIX,4,4), qu'il est coiffé de la mitre des grands prêtres. Dans un cinquième passage (*Panarion* LXXVIII,14,6), le rôle d'intercesseur de Jacques est précisé et il est aussi magnifié, notamment par sa médiation en faveur de ses propres bourreaux et dans un sixième passage (*Panarion* LXXVIII,13,3 et 14,1-2), de multiples allusions renvoient à la fonction de grand prêtre lors de la fête de Yom Kippour, à savoir son entrée dans le Saint des Saints sans sandales aux pieds et sans avoir pris de bains, sans compter qu'il est mentionné que Jacques, lors d'une période de disette, levant les mains au ciel et priant a fait pleuvoir – une tâche incombant au grand prêtre lors de cette même fête. Dans un septième passage, le dernier passage (*Panarion* LXVIII,7,7), Jacques est qualifié de « Juste » et de « Rempart ».

Les Pères de l'Église se sont intéressés au personnage de Jacques essentiellement d'un point de vue exégétique. Du fait même qu'il est qualifié, dans le Nouveau Testament, de « Frère de Jésus », il leur a posé un problème délicat du point de vue de la doctrine de la virginité *post partum* dont l'appréciation n'est pas la même entre les Pères latins et les Pères grecs. Tous ont été plus ou moins influencés par Hégésippe et par le portrait hagiographique qu'il a fait de Jacques qualifié de « Juste » et de « Rempart ».

La mort de Jacques le Juste

Les témoignages anciens, qui parlent de Jacques, s'intéressent non seulement à sa vie mais aussi à sa mort, son martyre comme on dit en théologie chrétienne, qui a eu lieu dans les quelques années qui ont précédé la destruction du Temple de Jérusalem. Diverses traditions littéraires semblent s'être, en effet, développées autour de cet événement tragique. Il s'agit principalement des traditions rapportées par Josèphe (un auteur judéen), par Hégésippe (un auteur judéo-chrétien) et par Clément (un auteur pagano-chrétien), mais aussi transmises par les *Reconnaissances* dites « clémentines » et par les *Apocalypses I* et *II de Jacques* – des textes apocryphes d'origine vraisemblablement judéo-chrétienne, mais de tendances différentes.

SOMMAIRE

Le témoignage de Josèphe

L'historiographe judéen Flavius Josèphe rapporte un récit de la mort de Jacques dans les *Antiquités judéennes*, en XX,199-203. Il s'agit du récit le plus anciennement attesté puisqu'il remonte aux années 90, époque de la composition des *Antiquités judéennes*. Le contexte général où se trouve ce récit est une description des problèmes rencontrés par Rome avec les habitants de Jérusalem, problèmes qui déboucheront quelques années plus tard sur l'investissement et la destruction de la ville par les légions romaines. On y décrit les agissements du grand prêtre Ananias ou Hannan, fils d'Ananias, un homme au caractère orgueilleux et audacieux, le seul grand prêtre connu comme appartenant à la tendance sadducéenne. Ananias, profitant de la vacance de la procuratèle romaine, après avoir rassemblé les juges d'un tribunal, sans doute le sanhédrin, est parvenu à conduire devant eux Jacques « frère de Jésus appelé le Messie » et quelques autres de son entourage, à les faire condamner et exécuter par lapidation. Le peuple – précise Josèphe – a réagi contre cet abus de pouvoir et de justice, et en a appelé au gouverneur Albinus : ce qui a conduit à la déposition d'Ananias. Les éléments historiques fournis pas Josèphe permettent de dater très précisément la mort de Jacques en l'an 62, après la mort du procurateur Porcius Festus (en 62) et avant l'arrivée de son successeur Lucius Albinus (en 62) – autrement dit, durant une vacance de quelques mois. Par rapport aux divers autres témoignages, qui sont tous chrétiens, ce récit est le plus dépouillé. Il ne contient aucun élément d'ordre topographique, et notamment pas la mention du « pinacle du Temple » qu'on trouve chez Hégésippe, chez Clément et dans l'*Apocalypse II de Jacques* mais pas dans l'*Apocalypse I de Jacques* ni dans les *Reconnaissances*. En revanche, il est fait mention de la lapidation comme mode d'exécution et aucunement d'une mort par un coup de bâton comme chez Hégésippe et Clément – aucune mention non plus d'une prière de Jacques en faveur de ses assassins comme partout ailleurs dans la tradition chrétienne, sauf dans les *Reconnaissances*.

Le témoignage d'Hégésippe

Le témoignage d'Hégésippe sur la mort de Jacques est transmis par Eusèbe de Césarée, dans l'*Histoire ecclésiastique*, en II,23,10-18, et il est tiré du cinquième livre des *Hypomnemata* dont on a déjà examiné une partie concernant la vie de Jacques. Le récit de la mort de Jacques par Hégésippe relève assurément du genre hagiographique dont il



Les Jacques : le Majeur, le Mineur et d'Alphée

Parmi les personnages de l'entourage de Jésus, plusieurs portent le nom de Jacques : ce qui a souvent été source de confusion et de difficulté dans les développements traditionnels.
Il convient évidemment de ne point confondre Jacques le Mineur avec Jacques le Majeur, ni avec Jacques d'Alphée, même si certaines traditions linguistiques – la latine par exemple – ont parfois commis, pour des raisons tout aussi spécieuses que dogmatiques, une telle confusion. Soulignons, en effet, que ces confusions de la tradition ne sont pas dues au hasard, mais à la volonté de vouloir à tout prix faire en sorte que la figure de Jacques le Juste ne contamine en aucune manière celle de Jésus de Nazareth, surtout depuis qu'on a eu tendance à considérer ce dernier comme un être divin.
Il convient de souligner que les figures de Jacques – notamment celles de Jacques le fils de Zébédée et de Jacques le frère de Jésus et même celle de Jacques d'Alphée – sont multiples et complexes. Ces figures varient selon le rôle que leur attribuent certains mouvements chrétiens qui s'en sont successivement accaparés en des temps et des lieux divers. ● *Simon Claude Mimouni*

utilise de nombreux procédés. Ces derniers rendent ainsi plus ou moins suspect tout le récit qui rapporte un certain nombre d'invraisemblances historiques. On peut considérer ce récit comme le plus ancien et le plus typique des récits de « martyres » en milieu chrétien, lequel est fondé sur le concept biblique de la persécution des prophètes. Dans son récit, Hégésippe mentionne le lieu de la mort de Jacques à Jérusalem, à savoir le « pinacle du Temple », il n'y est pas question seulement de lapidation mais aussi de mort par un coup de bâton donné par un foulon.

Le témoignage de Clément d'Alexandrie

Le témoignage de Clément d'Alexandrie sur la mort de Jacques est aussi transmis par Eusèbe de Césarée, dans l'*Histoire ecclésiastique*, en II,1,5, et il est tiré du septième livre des *Hypotyposes*. Le récit de la mort de Jacques par Clément est aussi concis que précis : il mentionne, tout comme Hégésippe, le lieu de la mort de Jacques à Jérusalem, à savoir le « pinacle du Temple », toutefois il n'est pas question de lapidation mais seulement de mort à coups de bâton donnés par un foulon.

Le témoignage des *Reconnaissances clémentines*

Les *Reconnaissances* transmettent un récit de la « mort » de Jacques qui est relativement semblable – dans ses éléments essentiels – à celui d'Hégésippe et de Clément, même s'il présente des différences importantes dont l'une est fondamentale. Antérieurement aux deux passages portant sur sa mort (*Reconnaissances* I,70,1-8 et I,71,1), Jacques a été



invité à parler à la multitude du peuple du haut des degrés du Temple (*Reconnaissances* I,66,1-4) et qu'il a alors prononcé un discours où il a démontré avec de nombreuses preuves que Jésus est le Messie et qu'en lui ont été accomplies toutes les promesses prophétiques (*Reconnaissances* I,69,1-8). C'est ce discours qui a provoqué les réactions à l'égard de Jacques et des siens : certains parmi le peuple, n'ayant pas été convaincus, provoquent une échauffourée au cours de laquelle un « homme ennemi » parvient à jeter Jacques du haut des « degrés [c'est-à-dire les marches de l'escalier] du Temple », le laissant pour mort : dans ce récit, en effet, le chef de la communauté des chrétiens de Jérusalem, contrairement aux récits d'Hégésippe et de Clément, n'est que blessé et, emporté par ses partisans, il semble même s'être remis de cette chute. Le remplacement des « degrés du Temple » par le « pinacle du Temple » : n'est qu'un détail topographique, car pour accéder au pinacle, il fallait passer par les degrés (les escaliers).

Le témoignage de l'*Apocalypse I de Jacques*

Dans le témoignage de l'*Apocalypse I de Jacques*, qui pourrait dater de la fin de la seconde moitié du IIe siècle (à cause de la présence de caractéristiques valentiniennes), le récit de la mort de Jacques est fondé sur le texte conservé dans le Codex Tchacos (II,29,18-30, 26), lequel permet de compléter le texte en partie perdu du Codex V de Nag Hammadi (V,42,20-44,10). Il y est question d'un personnage dont le nom n'est pas mentionné qui fait un discours devant un public qui se partage ensuite entre ceux qui sont persuadés par ses paroles et ceux qui en deviennent furieux : dans ce discours, il semble y avoir une critique des Douze. Il y est aussi question de l'arrestation de Jacques à la place d'un autre Jacques qui s'est enfui de la prison, en croyant l'avoir rattrapé, et de son transfert devant les juges. Certains juges le trouvent innocent et veulent le relâcher, d'autres, avec le peuple, veulent le condamner à la peine capitale : les premiers quittent alors le tribunal en déclarant qu'ils se désolidarisent de toute condamnation. Une émeute semble éclater et Jacques est alors lapidé, durant son exécution il récite une prière pour demander à son Dieu le pardon de ses assassins. La substitution d'un Jacques par un autre est semblable à la substitution de Simon à Jésus lors de la crucifixion [*Grand Seth* VII,56,9-19 ; Irénée de Lyon, *Contre les hérésies* I,24,4]) : on ne rencontre jamais ce trait dans les autres témoignages.



Le témoignage de l'*Apocalypse II de Jacques*

Dans le témoignage de l'*Apocalypse II de Jacques*, qui pourrait dater de la fin de la première moitié du IIe siècle (à cause de l'absence de caractéristiques valentiniennes), le récit de la mort de Jacques n'a absolument rien de gnostique, du moins si l'on exclut la prière. Cette prière d'ailleurs ne se rapporte aucunement, dans son contenu, à la mort de Jacques, mais aux épreuves que rencontre le gnostique dans son affrontement avec les archontes lors de son retour vers le plérôme : elle a peut-être été ajoutée au récit de la mort.

Longtemps, on a considéré qu'Hégésippe est à l'origine de la combinaison entre les traditions représentées par Josèphe et par Clément : autrement dit, que la tradition d'Hégésippe dépend d'une tradition assez semblable à celle connue par Josèphe et Clément. Récemment, on a proposé d'abandonner cette thèse, considérant que la tradition représentée par Hégésippe est la source unique de toutes les autres traditions chrétiennes – en dehors bien sûr de celle transmise par Josèphe. Il paraît difficile de faire l'impasse sur la tradition de Josèphe et de considérer que la tradition de la mort de Jacques, représentée par Hégésippe, constitue la source dont dépendraient toutes les autres traditions chrétiennes. On peut se demander s'il est vraiment possible de classer, d'un point de vue chronologique, les différentes traditions littéraires qui rapportent la mort de Jacques. Quoi qu'il en soit, la plus ancienne est évidemment la tradition rapportée par Josèphe : elle est à la fois la plus dépouillée et la plus historique et elle remonte de manière certaine à la fin du Ier siècle, à condition évidemment de la considérer comme authentique.

Pour conclure…

La figure de Jacques le Juste, emblématique pour les chrétiens d'origine judéenne qu'ils soient de la tendance nazoréenne ou de la tendance ébionite, a été considérée comme fondamentale pour la communauté de Jérusalem des Ier-IIe siècles.

Jacques a été le premier successeur de Jésus à la tête de la communauté de Jérusalem, contrairement aux affirmations de l'auteur des Actes des apôtres qui a tendance à réduire le rôle du « frère du Seigneur » au strict minimum, sans doute à cause d'une primauté qu'il veut accorder à Pierre dans un premier temps et à Paul dans un second temps. Il y a dans la documentation chrétienne du Ier siècle une volonté à présenter Pierre comme le successeur immédiat de Jésus

SOMMAIRE

à la tête de la communauté de Jérusalem : il est évident que les problèmes de la succession de Jésus entre Jacques et sa famille d'une part, et Pierre et ses disciples d'autre part, indiquent un conflit qui a éclaté sans doute déjà du vivant du Maître comme il en existe dans toute succession d'un personnage charismatique.

Il peut paraître paradoxal que Jacques, dont le zèle pour la Torah lui a valu une réputation telle qu'il est demeuré dans les mémoires comme un « Juste » ou un « Rempart », l'ait conduit aussi à la mort. Cela n'est cependant pas si paradoxal quand on réalise que c'est souvent le sort qui attend les personnages exemplaires de la tradition judéenne, et notamment celui des prophètes persécutés – un *topos* classique de la littérature biblique. Jacques, tout comme d'ailleurs son frère Jésus, est mort à cause de ses idées rigoristes et sans concession aucune : il a ainsi subi le sort des prophètes qui ont proclamé un message critique à l'égard des autorités en place, qu'elles soient monarchiques ou sacerdotales. La figure de Jacques s'inscrit donc parfaitement bien dans celle de Jésus : une raison de plus, s'il en fallait encore, pour accepter ce que disent de manière unanime les auteurs chrétiens les plus anciens à propos de leur fraternité, qui ne saurait être que de sang, même si les auteurs postérieurs seront bien gênés et tenteront de contourner cette réalité de plusieurs manières à cause notamment de la doctrine faisant de Jésus un être non seulement humain, mais aussi divin. ●

Bibliographie

Jacques le Juste, frère de Jésus de Nazareth. Histoire de la communauté nazoréenne / chrétienne de Jérusalem du Ier au IVe siècle par Simon Claude Mimouni, éd. Bayard, Paris, 2015.



La question des frères et sœurs de Jésus dans la tradition chrétienne

Dans l'Antiquité, les discussions autour des données sur les frères et les sœurs de Jésus paraissent très ouvertes parmi les auteurs chrétiens : certains n'hésitent pas à admettre que Jésus a eu des frères et des sœurs, tous fils et filles de Marie ; d'autres le refusent catégoriquement. Rappelons que la question des frères et des sœurs de Jésus touche à la question doctrinale de la virginité de Marie, non seulement la virginité avant la naissance *(ante partum)* ou la virginité durant la naissance *(in partu)*, mais aussi la virginité après la naissance *(post partum)*.

Toujours dans l'Antiquité, trois théories ont été avancées par les Pères de l'Église pour résoudre cette question :

• la première, soutenue par Hégésippe au IIe siècle et par Helvidius au IVe siècle, est qu'il s'agit de frères et de sœurs biologiques et utérins de Jésus, autrement dit d'enfants de Marie et de Joseph ;

• la deuxième, défendue par Épiphane de Salamine, au IVe siècle, est que Jacques et ses frères et sœurs seraient issus d'un premier mariage de Joseph ;

• la troisième, dont Jérôme à partir de la fin du IVe siècle s'est fait le champion, est qu'il s'agit de proches parents, sans doute des cousins et des cousines germains de Jésus.

Précisons qu'aucune de ces trois théories ne touche à l'affirmation de la conception et de la naissance virginales de Jésus par Marie. En revanche, seules les deux dernières théories sont conciliables avec l'affirmation de la virginité perpétuelle de Marie.

La doctrine de la virginité perpétuelle de Marie a été développée progressivement et les acteurs de ce développement ont été convaincus que cette thèse n'est pas contraire aux données des évangiles : ainsi, pour eux, affirmer la virginité perpétuelle de Marie, c'est dire l'unicité du lien entre Marie et Jésus.

En tout état de cause, et sans entrer dans la discussion, les points suivants doivent être repris ou relevés, ils sont au nombre de six :

• De Matthieu 1,25 : « Joseph ne connut pas Marie jusqu'à ce qu'elle eut enfanté un fils », on ne peut pas tirer la preuve que Marie n'a pas eu d'autres enfants que Jésus.

• Le mot « frère », *'aḥ*, a en hébreu et en araméen, une extension qui permet parfois, mais pas toujours d'englober le frère de sang, le demi-frère, le neveu, le cousin – extension qui est absente du grec qui distingue le « frère », *adelphos*, du « cousin », *anépsios*.

• Aucune preuve du fait que Marie a eu d'autres enfants ou du fait qu'elle n'en a pas eu ne peut être apportée.

• Les récits de Matthieu et de Luc insistent sur la virginité de Marie lors de la conception et de la naissance de Jésus, sans toutefois se prononcer explicitement sur le fait qu'elle n'a pas eu d'autres enfants que Jésus.

• Si l'on excepte quelques témoins (Tertullien, par exemple, dans son traité *De la Chair du Christ*), l'ensemble de la tradition patristique affirme que Joseph et Marie n'ont pas consommé leur mariage et que Marie n'a pas eu d'autres enfants.

• De nos jours, les avis sur l'existence des frères et des sœurs de Jésus reconduisent le plus souvent les clivages des appartenances confessionnelles : les catholiques et les orthodoxes pensent que Jésus n'a pas eu de frères ni de sœurs, mais donnent une interprétation différente à ces expressions (« cousins et cousines » selon les premiers ; « demi-frères et demi-sœurs » nés d'un premier mariage de Joseph selon les seconds) ; les protestants tendent souvent à penser qu'il en a eu, mais acceptent parfois de considérer qu'il s'agit seulement de cousins et de cousines suivant en cela les positions de Luther et de Calvin qui ne font que reprendre la position de Jérôme.

Tant du point de vue de l'histoire que de la philologie, il faut admettre que le grec *adelphos* désigne bien un « frère » au sens précis du terme – aucun emploi métaphorique n'est connu dans toute la littérature grecque ancienne.

Sur une telle question, si délicate pour les croyants, il est important de distinguer les données de l'histoire et les convictions de la croyance. Quoi qu'il en soit, il s'agit là d'un débat dans lequel l'historien ne peut pas être d'un grand secours : il ne peut apporter la preuve de la justesse ni de l'une ni de l'autre position – il peut seulement faire l'histoire des diverses traditions relatives à la question des frères et des sœurs de Jésus, c'est ce que l'on a tenté de faire ici. ●

Simon Claude Mimouni



Un entretien filmé avec Simon Claude Mimouni

Auteur d'un essai magistral sur *Jacques le Juste, frère de Jésus de Nazareth* (éd. Bayard, 2015), Simon Claude Mimouni a accepté de répondre aux questions de Benoît de Sagazan, rédacteur en chef du *Monde de la Bible*, concernant cette figure emblématique du christianisme judéen.

Directeur d'études à la section des sciences religieuses de l'École pratique des hautes études, où il est titulaire de la chaire « Origines du christianisme », Simon Claude Mimouni est un spécialiste du christianisme des deux premiers siècles, et plus particulièrement du christianisme d'origine judéenne.

Cette vidéo a été réalisée par Arnaud Eluère pour *Le Monde de la Bible* en décembre 2015.



L'apôtre Paul, Rembrandt, vers 1633, huile sur toile. Vienne, Kunsthistorisches Museum © Hélène Roquejoffre pour MdB

Jacques et Paul : complices ou frères ennemis ?

Daniel Marguerat
Exégète, professeur honoraire de l'université de Lausanne.
Faculté de théologie et de sciences des religions

Deux auteurs du Nouveau Testament nous livrent des informations sur Jacques, frère du Seigneur : l'apôtre Paul et Luc, auteur des Actes des apôtres. En cumulant leurs informations, on parvient à esquisser qui fut Jacques. Problème : ces deux auteurs ne concordent pas sur l'évaluation du personnage. Paul et Jacques furent-ils complices ou frères ennemis ? Enquête.

SOMMAIRE

Paul est le premier à parler de « Jacques le frère du Seigneur », lorsqu'il cite les personnes qu'il a rencontrées à Jérusalem quelques années après sa conversion de Damas (Galates 1,19). Nous sommes dans les années 35-40, sans qu'il soit possible de préciser plus, mais en tout cas après Pâques. Qu'en est-il avant Pâques ? La seule mention à disposition provient de l'évangile de Marc, lorsqu'il cite les contemporains de Jésus : « N'est-ce pas le charpentier, le fils de Marie et le frère de Jacques, de Josès, de Jude et de Simon ? » (Marc 6,3). Des raisons théologiques ont conduit à contester que le terme de frère désigne bien ici une fraternité de sang, mais le texte de Marc est d'une limpidité non problématique : le nom de Jacques est appliqué à un membre de la famille directe de Jésus de Nazareth. Celui que Paul, et la tradition après lui, appelleront sans hésitation : « frère du Seigneur ».

De Pierre à Jacques

Le quasi-silence de la tradition évangélique sur la personne de Jacques fait penser qu'il ne joua aucun rôle notable au cours de la vie de son illustre frère. En revanche, Paul rappelle que le Ressuscité « est apparu à Jacques » (1 Corinthiens 15,7). Jacques figure aussi selon Paul parmi les per-



La maquette (1/150e) de Jérusalem (ci-dessus, le Temple) à l'époque d'Hérode a été édifiée sur l'initiative du propriétaire de l'hôtel Holyland, en 1966, pour être exposée dans le jardin de l'hôtel. Elle a été construite par le professeur Michael Avi-Yonah, de l'université hébraïque de Jérusalem, d'après les ouvrages de Flavius Josèphe, de la Michna, des évangiles et d'informations fournies par les fouilles archéologiques de l'époque. Même si de nombreux ajustements ont été effectués depuis, elle exprime une vision un peu dépassée de la cité du Ier siècle ap. J.-C. En 2006, la maquette a été transférée au musée d'Israël de Jérusalem où elle a subi et subira sans doute encore de nouveaux ajustements…



sonnes « à rencontrer » à Jérusalem, dans la décennie qui suit la mort de Jésus. Cet avis est confirmé par les Actes des apôtres, où l'apôtre Pierre demande d'annoncer à l'Église de Jérusalem la nouvelle de son évasion rocambolesque : « Allez l'annoncer à Jacques et aux frères » (Actes 12,17). Plus encore, lors du concile de Jérusalem appelé à trancher le différend surgi entre la mission paulinienne et l'évangélisation menée par les chrétiens de Jérusalem, Jacques joue sans conteste le rôle d'arbitre (Actes 15,1-35).

La question historique est celle-ci : comment et pourquoi, en moins de vingt ans, Jacques est-il passé de la quasi-absence au statut de chef de l'Église de Jérusalem ?

Les indications fragmentaires que nous livrent les textes requièrent à la fois une lecture fine et de l'imagination. Car au cours de ces vingt années, la position de Jacques paraît bien être montée en puissance. Lorsque Paul arrive à Jérusalem après sa conversion, il rencontre (dans l'ordre où il les cite) : Céphas – Pierre de son nom araméen – puis Jacques (Galates 1,18-19). C'est avec Pierre-Céphas qu'il passe quinze jours, précise-t-il, en mentionnant ensuite qu'il a vu Jacques. La hiérarchie des instances est clairement posée : Pierre est la figure représentative de la chrétienté de Jérusalem, auprès de qui Paul fait attester la validité de sa vocation nouvelle au service du Nazaréen. Le prestige de Pierre auprès des premiers chrétiens fait aisément comprendre pourquoi c'est auprès de lui que le nouveau converti Paul de Tarse va chercher – il n'ose pas l'appeler ainsi – une caution théologique.

Mais quelques années plus tard, lorsque Pierre échappe miraculeusement aux griffes d'Hérode Antipas qui voulait le livrer à la colère juive, l'apôtre fait passer la nouvelle « à Jacques et aux frères » (Actes 12,17). Visiblement, Pierre n'est plus à la tête de la communauté. Jacques l'a remplacé comme chef de file et il est entouré d'un collège d'anciens (Actes 11,30). Pourquoi ce changement ? Le livre des Actes tait la raison pour laquelle Pierre, qui fut dès après Pâques le chef incontesté de la première communauté à Jérusalem, s'est soudain effacé. C'est ici que l'imagination doit faire parler les maigres traces perceptibles dans les textes. Le livre des Actes signale au chapitre 9 que Pierre a quitté Jérusalem pour une tournée d'évangélisation dans les villes de la plaine côtière (Lydda et Joppé). Il s'y « déplace continuellement », précise même l'auteur (9,32). De son côté, Paul mentionne que dans son itinérance missionnaire, Pierre se déplace avec sa femme (1 Corinthiens 9,5).

Ces deux indices se rejoignent : Pierre s'est livré à une ac-



tivité d'évangélisation auprès des populations juives de la plaine maritime de la Palestine. Pour des raisons qui nous échappent, il s'est mué d'apôtre-résident à Jérusalem en missionnaire itinérant. Afin de pallier son absence, l'Église jérusalémite s'est donné une nouvelle figure de référence. Et pour choisir cette personnalité, les croyants de la première Église ont opté pour le principe dynastique : la famille de Jésus. Jacques, frère absent de la suivance du Nazaréen, s'était fait après Pâques une place parmi les adeptes. Son lien fraternel et sans doute aussi son charisme personnel ont capté sur lui les suffrages d'une communauté esseulée par le départ de sa figure tutélaire, Pierre. Cette « succession » ne fut visiblement pas contestée par le grand apôtre.

Deux versions pour un concile

Nous retrouvons Jacques lors de l'assemblée de Jérusalem, qui se déroula dans une atmosphère très tendue en 49-50. Cette rencontre, qu'on appelle avec un soupçon d'anachronisme « concile de Jérusalem », mérite toutefois ce nom car elle marqua le premier accord œcuménique dans l'histoire de la chrétienté. Les partis en présence : d'un côté la mission auprès des non-juifs conduite par Paul et Barnabé au nom de l'Église d'Antioche ; d'un autre côté, des croyants de Jérusalem issus du pharisaïsme selon les Actes (15,5). Ces derniers reprochent aux trublions d'Antioche de prêcher le salut sans imposer l'adhésion à la Torah et aux rites du judaïsme, en premier lieu la circoncision. Pour faire court, on peut dire que les détracteurs de la mission d'Antioche reprochaient à Paul et Barnabé de ne pas imposer, pour devenir chrétiens, le passage par la « case judaïsme ». Jérusalem pratiquait en effet une mission rigoureusement judéochrétienne, pour laquelle adhérer à Jésus réclamait de devenir un juif chrétien. La mission de Jérusalem propageait un judaïsme messianique. Paul de son côté, s'il n'était en rien casseur des coutumes mosaïques, affirmait bien fort que les païens n'avaient pas à devenir juifs pour adhérer à l'Évangile. Pour lui, un principe théologique non négociable était en jeu : la grâce est accordée à la foi sans préalable ni condition aucune. Imposer la judaïté à des non-juifs revenait à nier la suffisance de la grâce. Toute l'argumentation de l'apôtre dans sa difficile lettre aux Galates vise à documenter cette posture théologique, sur laquelle, encore une fois, Paul n'admet aucun compromis.

Or, le concile de Jérusalem a ratifié la position de Paul. Tant Galates 2 qu'Actes 15 concordent à dire que la mission de Paul a été validée et se rejoignent sur l'argument qui l'a em-

porté : Dieu est à l'œuvre dans l'évangélisation des païens autant qu'il l'est dans l'évangélisation des juifs (Galates 2,8 ; Actes 15,14). Mais les versions divergent sur les modalités et sur le rôle de Jacques.

Pour Paul, ceux qu'il appelle les « colonnes » de l'Église (dans l'ordre : Jacques, Céphas, Jean) ont reconnu que sa mission était d'inspiration divine et ont décidé d'une division des territoires missionnaires : à Paul l'évangélisation des païens, à Pierre celle des « circoncis ». Ils n'ont imposé aux non-juifs aucune contrainte d'entrer dans la ritualité juive. « Simplement, nous aurions à nous souvenir des pauvres, ce que j'ai eu bien soin de faire » (Galates 2,10). L'apôtre mentionne ici la collecte en faveur des pauvres de l'Église de Jérusalem, à laquelle il consacra beaucoup d'énergie ; cette offrande, recueillie auprès de ses communautés, marquait en effet la solidarité œcuménique entre elles et l'Église fondatrice de Jérusalem.

Changement d'atmosphère à la lecture d'Actes 15. Luc reconstruit un scénario de rencontre où Pierre intervient comme l'avocat de Paul. Pierre légitime la position de Paul en rappelant ce qu'il a lui-même initié, à savoir l'accueil des païens dans l'Église et leur baptême. La référence est claire : c'est lors de sa rencontre avec Corneille, officier de la garnison



L'évangéliste Luc et son taureau

XIXe siècle, détail d'un vitrail de la chapelle des Catéchismes.
Paris, église Saint-Étienne-du-Mont.

de Césarée Maritime, que le disciple de Jésus a été conduit malgré lui par Dieu à introduire dans l'alliance de salut une famille païenne (Actes 10). Dans le récit lucanien, Jacques prend alors la position incontestée d'arbitre. Sur la foi du discours de Pierre, il tranche en faveur de la mission paulinienne, avec cet argument : « Syméon vient de nous rappeler comment Dieu, dès le début, a pris soin de choisir parmi



les nations païennes un peuple à son nom. » Mais il ajoute une condition, que la tradition ecclésiastique (et non Luc) a nommé le « décret apostolique ». Il est imposé aux non-juifs de respecter, pour éviter de contaminer les chrétiens d'origine juive, quatre abstinences : ne pas consommer de viande consacrée aux idoles, se préserver de l'immoralité sexuelle, s'abstenir de viande non abattue rituellement et éviter tout contact avec le sang (Actes 15,20.29). Ces quatre tabous rejoignaient le minimum exigé par les juifs de la diaspora dans leurs rapports, et surtout dans leurs repas, avec des païens. En Lévitique 17-18, ils correspondent *grosso modo* à l'éthique imposée à l'émigré résidant en Israël, le *ger tosab*, et qui permet la cohabitation avec les Israélites.

Paul et Luc se rejoignent sur l'essentiel, à savoir la validation de la mission auprès des païens, mais pas sur les suites : rien d'autre que la collecte en faveur des pauvres, affirme Paul ; une éthique d'abstinence permettant la commensalité, dit Luc. Comment résoudre ce désaccord ? Un courant exégétique, fort dans la recherche allemande, donne raison à Paul (puisqu'il fut témoin direct des événements) et taxe le récit lucanien de fiction (puisqu'il écrit après coup). La résolution n'est pas si simple. Car chacun des deux récits est travaillé par une visée rhétorique, qui l'oriente puissamment : Paul revendique sa liberté, tandis que Luc veut manifester la continuité entre Pierre et Paul. Paul clame la vertu théologique de son Évangile, tandis que Luc inclut les mesures d'accompagnement. Car le fameux décret apostolique a, historiquement, toute chance d'être une mesure pastorale destinée à accompagner l'application de cette double voie désormais reconnue dans la chrétienté. L'arbitrage de Jacques a évité l'implosion du jeune christianisme.

Mais on sait, par Paul lui-même (j'y viens), que la commensalité entre chrétiens d'origine juive et non-juive n'est pas allée sans grosses difficultés. Le décret apostolique est une mesure d'application, dont les difficultés de cohabitation ont rendu nécessaire la promulgation. Il fut vraisemblablement décidé après la rencontre de Jérusalem (d'où le fait que Paul n'en parle pas), mais dans la foulée de celle-ci (d'où le fait que Luc la mentionne, au prix d'un télescopage historique). Paul n'y fait jamais référence explicitement. Mais de fait, l'apôtre des Gentils en appliquera l'esprit lorsqu'il traitera à Corinthe des viandes sacrifiées aux idoles (1 Corinthiens 6-8) ou lorsqu'il plaidera pour la cohabitation des forts et des faibles à Rome (Romains 14-15).

Le profil du frère de Jésus n'est donc pas le même de part et d'autre. En Galates 2, Jacques se plie sans réserve à la





Saint Paul écrivant ses épîtres
Valentin de Boulogne, vers 1618-1620, huile sur toile.
Houston, musée des Beaux-Arts.

démonstration théologique de Paul. En Actes 15, il s'allie avec Pierre et Paul pour faire triompher la cause de l'évangélisation des païens, mais l'assortit d'une condition. Vaincu dans le premier cas, complice dans le second.

Paul le perdant

L'affaire se corse lors de l'incident d'Antioche, qui va déclencher la fureur de Paul (Galates 2,11-14). Nous sommes aux lendemains du concile de Jérusalem. À Antioche-sur-l'Oronte, centre organisateur de l'évangélisation païenne, des émissaires de Jacques débarquent dans la communauté et font pression sur Pierre. Alors que celui-ci prenait jusque-là les repas et partageait l'eucharistie avec les croyants d'origine non-juive, il fait soudain volte-face et rompt la communion avec ces derniers. Pire, il entraîne Barnabé dans sa stratégie de retrait. Paul s'étouffe d'indignation. C'est pourquoi il rappellera aux Galates les termes de l'accord de Jérusalem prouvant sa bonne foi.

La lettre aux Galates ne nous dit pas comment se termina l'affaire d'Antioche. Le plus vraisemblable est que Paul, face à Pierre, a perdu. On remarque en effet que depuis l'incident, l'apôtre des Gentils ne se réfère plus à Antioche comme base arrière de son réseau missionnaire. L'intégrisme judéo-

chrétien a emporté Pierre, sur lequel Paul concentre ses attaques. Mais on voit bien que dans son analyse de la crise, Paul désigne l'instigateur : Jacques. Quels furent les termes de la pression exercée par ses délégués venus de Jérusalem ? Il n'est pas interdit de penser que la solution décrite par Paul lui-même – le partage des territoires missionnaires, les païens à Paul, les juifs à Pierre – ait pu être interprétée à la lettre : Pierre n'avait plus rien à faire avec la mission ouverte aux non-juifs. À la différence de la formule présentée par Actes 15, la partition décidée par Jacques selon Paul instaurait une frontière plutôt que les termes d'une communion. Tout à la joie de voir reconnaître la validité de sa mission, Paul n'aurait pas réalisé que la stratégie de partition décidée par Jacques ferait de lui un perdant sur le plan du vivre ensemble en Église.

Cet incident et ses séquelles illustrent à quelles difficultés s'est trouvé confronté le christianisme à sa naissance. Loin de se replier sur une parole unique, sa diversité originaire l'exposait au conflit et à la controverse confessionnelle. Pour mesurer la répartition des fronts, gardons-nous d'anachronisme. Si le christianisme qui s'imposa dans l'histoire est l'héritier de la visée de Paul, le mouvement dominant en ce milieu du Ier siècle est celui de Jacques. Sa défense d'une orthodoxie judéo-chrétienne bénéficiait de l'aura dévolue à l'Église-mère descendante des apôtres. Son lien indéfectible avec le judaïsme s'est peu à peu défait à partir de 70 (chute du Temple de Jérusalem), mais les apocryphes attachés au nom de Jacques témoignent de la pérennité de cette variante de christianisme.

Sous les formules à peine polies de Paul (il parle de faux frères), on voit poindre l'amertume face à l'adversaire théologique. Sous la plume de l'auteur des Actes des apôtres, on discerne la volonté de faire savoir que le frère du Seigneur n'a voulu ni humilier, ni écraser la mission issue de Paul. ●

Bibliographie

Paul apôtre. Essai de biographie critique par Simon Légasse, éd. Cerf/Fides, Paris, 1991.
Les Actes des apôtres (13-28), (Commentaire du Nouveau Testament 5b) par Daniel Marguerat, éd. Labor et Fides, Genève, 2015.



Les douze apôtres autour du tombeau
Albertino Piazza (1490-1528). Berlin, Staatliche Museen

Jacques, figure de continuité de la communauté de Jésus ?

Michel Quesnel
Recteur émérite de l'université catholique de Lyon

Qui a pris la suite de Jésus à la tête du groupe de disciples qu'il réunit de son vivant, quelques mois après avoir commencé sa mission de prédicateur ? La réponse est connue : c'est Pierre. Historiquement, pourtant, la question n'est pas si simple. De quelle succession s'agit-il ? Entre Pierre et Jacques, qui choisir ?



Toute personne un peu cultivée est en mesure de citer avec plus ou moins d'exactitude les paroles que Jésus adressa à Pierre après la Confession de Césarée : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église » (Matthieu 16,18). Est-ce Pierre qui a pris la suite de Jésus à la tête du groupe de disciples ? Historiquement, la question n'est pas si simple. Nous sommes dans l'Antiquité proche-orientale, dans un monde pour lequel la famille est une réalité sociétale très forte, voire contraignante. On ne l'évacue pas si facilement que cela de sa succession, y compris lorsqu'il s'agit de la succession dans un groupe essentiellement religieux. Et l'on sait que la séparation entre le religieux et le politique, qui fait partie de notre culture laïque, était étrangère aux civilisations antiques. Pour éclairer le propos, il peut être bon de distinguer trois types de succession possible, dans un groupe quel qu'il soit. En prenant pour exemple les origines de l'Église, on verra que Pierre et Jacques se partagent les rôles.

Succession institutionnelle

Instituer une personne consiste à lui confier une charge. L'expression « succession institutionnelle » convient pour désigner le passage de témoin entre Jésus et Pierre, tel qu'il est rapporté dans la scène de Césarée de Philippe que l'on vient de mentionner : avant de mourir, le chef désigne son successeur. On pourrait aussi parler de succession par désignation. C'est ainsi que les choses se passent pour les successions monarchiques quand elles ne sont pas perturbées par la pratique de l'assassinat. Ainsi, avant de mourir, David désigna-t-il son fils Salomon (1 Rois 1,28-30). C'était d'autant plus nécessaire dans le Proche-Orient antique que les rois étaient polygames et que plusieurs fils issus de lits différents pouvaient se considérer comme héritiers légitimes du trône. Les intrigues de cour perturbent parfois les volontés du souverain défunt – cela se produisit pour David – mais, quand elles sont respectées, le successeur est bien celui qui a été désigné par son prédécesseur. Pour considérer des événements plus proches du Ier siècle que la succession de David, on peut citer plusieurs cas de succession impériale à Rome : Tibère fut adopté par Auguste et lui succéda ; Caligula, son successeur, était petit-fils adoptif de Tibère… L'empereur vieillissant désignait l'homme qui lui succéderait.

Entre Jésus et Pierre, il n'y a pas de lien de parenté connue. Si l'on en croit le témoignage des évangiles canoniques, Jésus semble avoir choisi librement celui qu'il estimait sans doute le mieux à même de conduire après lui le groupe qu'il avait constitué. La mission confiée à Pierre du vivant de Jésus selon

SOMMAIRE

Matthieu trouve un certain parallèle dans l'évangile de Jean, où, après la Résurrection, Jésus charge Pierre d'être le berger de ses agneaux et de ses brebis (Jean 21,15-19).

Succession charismatique

En prenant l'adjectif « charismatique » au sens étymologique, on dispose d'un autre modèle de succession que le précédent, une succession par grâce. Pour la succession de Jésus, c'est encore ici Pierre qui occupe la place. L'événement gracieux en question, moins connu que l'épisode de Césarée, consiste en ceci : la tradition perceptible à travers les textes du Nouveau Testament atteste que Pierre fut sans doute le premier témoin des manifestations de Jésus ressuscité. Ce fut évidemment une grâce particulière. Aucune de ces manifestations n'est directement racontée par les auteurs bibliques, mais deux allusions sont significatives. En 1 Corinthiens 15,3-5, Paul cite une confession de foi dont il affirme qu'il l'a reçue de la tradition, antérieure à la rédaction de cette épître (rédigée vers l'année 55). C'est un texte rythmé, facile à mémoriser, dont on a pu affirmer qu'il était comme un premier *Credo* chrétien : « Christ mourut pour nos péchés selon les Écritures, il fut enseveli. Il a été réveillé le troisième jour selon les Écritures, il se donna à voir à Céphas [nom araméen



Saint Pierre Icône du VIe siècle.
Sinaï, monastère Sainte-Catherine.



de Pierre] puis aux Douze ». Après Pierre et les Douze, Paul complète la liste des bénéficiaires de ces manifestations ; il les cite dans l'ordre chronologique, et il termine par lui-même (1 Corinthiens 15,6-8).

Le fait que Pierre fut chronologiquement le premier bénéficiaire des apparitions du Ressuscité est confirmé par l'évangile de Luc. Lorsque les disciples d'Emmaüs reviennent à Jérusalem et qu'ils rapportent aux Onze et à leurs compagnons la rencontre inattendue qu'ils ont faite, ils entendent cette réponse : « C'est bien vrai ! Le Seigneur est ressuscité, et il est apparu à Simon » (Luc 24,34). Cet événement est cohérent avec la mission que Jésus confia à l'apôtre avant la Passion. Il contribue à faire de Pierre le successeur de Jésus dans le groupe de ses disciples. Ainsi, pour les types de succession relevant tant de la désignation que de la grâce, Pierre est-il le successeur de Jésus dans le groupe fondé par ce dernier. Tel est le témoignage constant du Nouveau Testament.

Succession dynastique

La succession dynastique a une forte connotation de continuité. Elle est intrafamiliale. Quel que soit le degré de parenté entre Jésus et Jacques frère du Seigneur, appelé aussi Jacques le Juste ou Jacques de Jérusalem, ce Jacques-là était l'aîné des mâles de la famille de Jésus appartenant à la même génération que lui et donc, Jésus n'ayant pas d'enfants, son successeur le plus naturel. De fait, plusieurs sources anciennes le présentent comme le premier successeur du Nazaréen, et lui attribuent le rôle que les écrits canoniques donnent à Pierre. Tel est le cas de l'*Évangile selon Thomas* : « Les disciples dirent à Jésus : “Nous savons que tu nous quitteras, qui sera grand sur nous ?” Jésus leur dit : “D'où que vous veniez, vous irez vers Jacques le Juste, pour qui le ciel et la terre ont été faits” » (*Thomas* 12 ; traduction J.-M. Sevrin). Sans aller jusque-là, Clément d'Alexandrie (mort en 215) fait de lui l'évêque de Jérusalem après l'Ascension, alors que, selon les Actes des apôtres, c'est Pierre le chef de cette Église. Eusèbe de Césarée, dans son *Histoire ecclésiastique*, rapporte en ces termes ce que Clément d'Alexandrie écrit dans ses *Hypotyposes* : « Il dit en effet que Pierre, Jacques et Jean, après l'Ascension du Sauveur, après avoir été particulièrement honorés par le Sauveur, ne se disputèrent pas pour cet honneur mais qu'ils choisirent Jacques le Juste comme évêque de Jérusalem » (*Histoire ecclésiastique* II,1,3 ; traduction G. Bardy). L'emploi du terme « évêque » *(episkopos)* est ici anachronique – Clément est influencé par la hiérarchie ecclésiale de son temps – mais il désigne bien le plus haut res-

ponsable de l'Église, dont le siège était à l'époque Jérusalem. Plus nuancé, Hégésippe (fin du IIe siècle), dont les *Mémoires* sont également citées par Eusèbe de Césarée, qui rapporte longuement l'exécution de Jacques en l'an 62 et qui fait de lui un nazir jouissant de privilèges de type sacerdotal, commence sa notice de la façon suivante : « Le frère du Seigneur, Jacques, reçut [l'administration de] l'Église avec les apôtres. Depuis les temps du Seigneur jusqu'à nous, tous l'appellent le Juste, puisque beaucoup portaient le nom de Jacques » (*Histoire ecclésiastique* II,23,4).

Les sources que l'on vient de citer ne sont pas pleinement concordantes. Elles ont cependant ceci de commun : Jacques frère du Seigneur est présenté comme le chef de la communauté des disciples de Jésus après l'Ascension et la Pentecôte, rôle que les Actes des apôtres attribuent à Pierre. Elles mettent en valeur une succession de type dynastique qui semble avoir existé dans l'Église naissante. Intéressant est, à cet égard, le témoignage de Clément d'Alexandrie cité plus haut, qui essaie de concilier les différentes traditions : Jacques est bien chef de l'Église de Jérusalem, mais cette responsabilité lui est confiée par Pierre, un autre Jacques (le fils de Zébédée) et Jean, qui, eux, font bien partie du groupe des Douze (Eusèbe, *Histoire ecclésiastique* II,1,3). Plusieurs fois dans le Nouveau Testament, ces trois hommes sont associés à des événements particuliers de la vie de Jésus : résurrection de la fille de Jaïre (Marc 5,37) ; transfiguration (Marc 9,2) ; agonie à Gethsémani (Marc 14,33). Et Paul, dans l'épître aux Galates, les considère comme les colonnes de l'Église (Galates 2,9), avec lesquelles il dut débattre fortement pour que des non-juifs soient reçus dans l'Église sans être circoncis et sans devoir pratiquer les observances alimentaires de la Torah.

Indices implicites de l'importance de Jacques dans le Nouveau Testament

Bien que n'occupant pas une place comparable à celle de Pierre dans le Nouveau Testament, Jacques de Jérusalem n'en est pas absent, et certains indices laissent penser qu'il eut un rôle plus important qu'on ne le pense souvent. Paul mentionne son nom quatre fois (1 Corinthiens 15,7 ; Galates 1,19 ; 2.9.12). La première, c'est dans le chapitre 15 de la première épître aux Corinthiens, consacré à la Résurrection. Après le petit *Credo* cité plus haut, qui mentionne la manifestation du Ressuscité à Céphas et aux Douze, Paul indique d'autres témoins, dont Jacques : « Ensuite, il s'est donné à voir à Jacques et à tous les apôtres » (1 Corinthiens 15,7).



Jacques semble bien être, ici, le chef de file d'un groupe appelé « les apôtres », différent du groupe des Douze. L'épître aux Galates, dans laquelle Paul rappelle ses premiers pas dans l'Église après sa conversion-vocation, raconte sa première visite à Jérusalem, trois ans après ; il y rencontre Céphas, et aussi Jacques (Galates 1,19 ; une célèbre difficulté de traduction fait hésiter sur le fait de savoir si Paul le compte ici parmi les apôtres ou non). Et plus tard, à Antioche, Pierre semble se soumettre à l'opinion de Jacques pour les pratiques alimentaires, lorsque des gens de l'entourage de ce dernier arrivent dans la ville (Galates 2,11-13). Serait-ce alors Jacques « le patron » ?

Dans les Actes des apôtres, Jacques de Jérusalem n'est cité que trois fois (Actes 12,17 ; 15,13 ; 21,28), mais, les deux premières fois, d'une manière qui laisse entendre qu'il joua très tôt un rôle important dans la communauté de la Ville sainte. La première fois que son nom apparaît, c'est dans la bouche de Pierre, après qu'il a été miraculeusement délivré de prison : « Allez l'annoncer à Jacques et aux frères », dit-il (Actes 12,17). L'auteur nomme ici Jacques sans prendre aucunement soin de le présenter, ce qui est assez étonnant chez un narrateur de la qualité de Luc ; il s'agit donc de quelqu'un que tout le monde est censé connaître et qui était déjà bien en poste avant même que Pierre ne quittât la ville. Après cette scène, Pierre est nommé encore une fois dans le récit, lors de l'assemblée de Jérusalem ; il y prend la parole (Actes 15,7-11) pour soutenir le point de vue de Paul et Barnabas, mais c'est Jacques qui prononce le dernier et plus long discours (Ac tes 15,13-21), et c'est son point de vue qui est repris dans le décret final (Actes 15,23-29).

Pierre ou Jacques, que choisir ?

Les réflexions précédentes conduisent à se poser la question de savoir si le passage de témoin dans le groupe issu de Jésus s'est fait dans l'ordre que les historiens du christianisme ancien admettent habituellement : Jésus confia la jeune Église à Pierre qui anima la première communauté de Jérusalem ; et, après le départ de Pierre, ce fut Jacques qui prit le relais dans la Ville sainte jusqu'à sa mort en l'an 62. Ou s'il ne faut pas envisager un ordre différent, respectant davantage la continuité familiale : ce serait alors Jacques le Juste, proche parent de Jésus, qui aurait dirigé le groupe au lendemain de Pâques ; et Pierre n'aurait pris qu'ensuite la place que lui attribuent le Nouveau Testament et la Tradition postérieure.

On peut poser la même question en d'autres termes. Comme nous le rappelions plus haut, la famille avait un poids consi-

dérable dans la culture juive et dans les mentalités gréco-romaines de l'Antiquité. On en voit de multiples traces dans les évangiles, en particulier celui de Marc. Dans les premières semaines où Jésus commença sa prédication, sa famille tenta un coup de main contre lui car, disait-elle : « Il a perdu la tête » (Marc 3,21). Peu après, tandis que Jésus est en train de parler dans une maison où de nombreux auditeurs se pressent, « sa mère et ses frères » arrivent et, depuis l'extérieur, le font appeler ; il ne cède pas à leurs instances et déclare que sa mère et ses frères, ce sont ceux qui sont en train de l'écouter (Marc 3,31-35). Plus tard, dans la synagogue de Nazareth, la prédication de Jésus n'a guère de succès parce que, précisément, les auditeurs connaissent trop bien le jeune homme qu'il a été et sa famille (Marc 6,1-6). Quand on additionne ces trois scènes, on constate que, pour mener à bien la mission à laquelle il se sentait appelé, Jésus dut prendre des distances par rapport à sa famille charnelle. Et ce type de réserve, il sait que ses disciples auront à le vivre également : le message de l'Évangile créera inévitablement de la division au cœur des familles (Matthieu 10,34-36 ; Luc 12,51-53). Un verset propre à Luc va encore plus loin : « Si quelqu'un vient à moi sans me préférer à son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères, ses sœurs, et même à sa propre vie, il ne peut être mon disciple » (Luc 14, 26).

Un tel comportement de Jésus et de tels discours ne sont pas pour rien dans la façon dont on a écrit l'histoire. Alors que le pouvoir religieux se transmet facilement d'une génération familiale à l'autre de façon dynastique – pensons au sacerdoce lévitique ou aux débuts de l'islam – le modèle de succession qui commande l'histoire habituelle du christianisme primitif est autre : pas de succession de type familial, pas de transmission du pouvoir religieux de père à fils ou de frère à frère ; le modèle de succession est institutionnel et charismatique. C'est celui qui fait de Pierre le successeur de Jésus au sein du groupe fondé par ce dernier ; de son vivant, il le nomme (succession institutionnelle) ; et en se faisant voir à lui en premier après la Résurrection, il lui confère une grâce qui le confirme dans ce poste (succession charismatique). Le christianisme aurait échappé au modèle courant de la succession dynastique, qui conduit de Jésus directement à Jacques.
Mais le récit classique ne reflète sans doute qu'une partie de l'histoire ; il s'est construit à partir de sources rédigées en langue grecque. Or, on sait qu'il exista d'autres branches du mouvement issu de Jésus, de langue d'abord araméenne et plus tard syriaque, qui demeura plus sémitique que la branche qui se développa dans le monde méditerranéen. Selon ces traditions, Jacques joua un rôle plus fort que celui



que lui attribue le Nouveau Testament (entièrement rédigé en grec), dont le Nouveau Testament lui-même conserve cependant, comme on l'a remarqué, quelques indices ou quelques traces. Comment qualifier cette autre histoire ? Est-ce une histoire complémentaire ? Est-ce une histoire différente, plus fidèle aux événements ? La question reste posée. ●



Jacques le Juste Icône russe, 1809. © Wikimedia Commons

La postérité d'une figure

Claudio Gianotto
Université de Turin

La figure de Jacques, frère du Seigneur, a connu une certaine fortune dans les premiers siècles surtout dans deux milieux différents : celui des chrétiens d'origine judéenne, les héritiers, plus ou moins directs de la première communauté de Jérusalem, où justement Jacques avait joué un rôle important ; et, pour des raisons différentes, celui des gnostiques.
Plongée dans la première communauté chrétienne de Jérusalem et dans les milieux gnostiques.



Jacques a été mis à mort par les autorités judéennes vers 62 ; quelques années plus tard, en 66, Jérusalem et la Palestine sont bouleversées par une révolte contre l'oppression romaine, qui amènera, à la suite d'une répression violente, à la destruction du Temple par le futur empereur Titus en 70.

Les chrétiens d'origine judéenne

La communauté chrétienne de Jérusalem, encore choquée par la perte de son chef et probablement traversée par des sentiments de méfiance à l'égard des autres Judéens, ne partage pas les efforts insurrectionnels des groupes qui préparent la révolte contre Rome et préfère abandonner la ville, pour se rendre au-delà du Jourdain. C'est ce que nous raconte l'historien de l'Église Eusèbe de Césarée (IVe siècle) : par un oracle transmis aux notables, la communauté de Jérusalem reçoit l'ordre d'abandonner la ville avant la guerre contre Rome et de s'établir à Pella, dans la région de la Pérée, au-delà du Jourdain. Cet événement semble avoir une certaine vraisemblance historique, même s'il ne s'est probablement pas déroulé exactement au moment et de la manière dont Eusèbe le décrit. En effet, la vie de la communauté chrétienne devait être moins sûre après le récent épisode de la mort violente de Jacques ; et, en plus, l'inclination des Judéens croyants en Jésus à s'engager dans la lutte armée ne devait pas être très prononcée, conformément à l'enseignement essentiellement non violent de Jésus. De toute façon, les sources nous confirment que la communauté chrétienne a survécu à la guerre et à la destruction de Jérusalem, ce qui était difficilement envisageable si elle était restée à Jérusalem. Il est probable que, une fois la paix rétablie, une partie au moins des fugitifs soit rentrée en Judée et à Jérusalem ; mais la plupart ont dû s'établir de façon durable dans les régions au-delà du Jourdain, voire avancer encore plus vers la Syrie et les territoires aux limites orientales de l'Empire. Ce sont ces groupes de chrétiens d'origine judéenne qui représentent les héritiers les plus directs de l'Église mère de Jérusalem, et il est tout à fait naturel qu'ils aient cherché à perpétuer, dans leurs écrits, la mémoire de Jacques, de son prestige et de son autorité.

Un exemple de cet effort nous vient d'Hégésippe, un historien chrétien d'origine judéenne du IIe siècle. Selon le témoignage d'Eusèbe, qui le cite, il présente la figure de Jacques de cette façon :

> « Le frère du Seigneur, Jacques, reçut [l'administration de] l'Église avec les apôtres. Depuis les temps du Seigneur jusqu'à nous, tous l'appellent le Juste, puisque beaucoup portaient le nom de Jacques. Cet homme fut sanctifié dès



le sein de sa mère ; il ne but ni vin, ni boisson enivrante ; il ne mangea rien qui eût vécu ; le rasoir ne passa pas sur sa tête ; il ne s'oignit pas d'huile et ne prit pas de bains. À lui seul il était permis d'entrer dans le sanctuaire, car il ne portait pas de vêtements de laine, mais de lin. Il entrait seul dans le Temple et il s'y tenait à genoux, demandant pardon pour le peuple, si bien que ses genoux s'étaient endurcis comme ceux d'un chameau, car il était toujours à genoux, adorant Dieu et demandant pardon pour le peuple. À cause de son éminente justice, on l'appelait le Juste et Oblias, ce qui signifie en grec rempart du peuple et justice, ainsi que les prophètes le montrent à son sujet. »
(Eusèbe, *Histoire ecclésiastique* II,23,4-7 ; trad. G. Bardy)

Ce passage identifie explicitement Jacques comme le frère de Jésus et mentionne en plus son épithète de « juste », qui certes devait servir à le distinguer d'autres personnages qui portaient le même nom, mais qui, comme Eusèbe le dira peu après, soulignait surtout la supériorité de sa justice. L'expression « fut sanctifié dès le sein de sa mère » indique que Jacques avait été l'objet d'un choix spécial de la part de Dieu : elle se retrouve, en effet, appliquée aux prophètes Isaïe (Is 49,1) et Jérémie (Jr 1,5) et encore à Jean Baptiste (Luc 1,15). Le refus de boire du vin ou des boissons enivrantes, de se raser ou de se couper les cheveux fait de Jacques un *nazir*, c'est-à-dire un consacré à Dieu. La diète végétarienne et le refus de l'huile et des bains sont un signe de son ascétisme.
Jacques est présenté ici comme un grand prêtre : comme les prêtres, il ne porte pas de vêtements de laine, mais de lin ; il lui est permis d'entrer dans le sanctuaire, la partie la plus sacrée du Temple, où était conservée l'arche de l'Alliance, signe de la présence divine ; dans le Temple, il ne cesse de prier et de supplier Dieu pour qu'il accorde le pardon pour les péchés du peuple. Ces traits sacerdotaux sont surprenants s'ils sont attribués à un personnage dont la famille, du moins selon la ligne généalogique paternelle, était censée être de descendance davidique, donc royale, et non sacerdotale. Quoi qu'il en soit, l'information d'Hégésippe est reprise sans aucune réserve par Épiphane, évêque de Salamine, un hérésiologue chrétien actif dans la seconde moitié du IVe siècle (*Panarion* XXIX,3,1-4,8). Le message transmis est clair : Jacques et ses successeurs dans la direction de la communauté chrétienne de Jérusalem sont les représentants d'un sacerdoce nouveau, alternatif à celui qui était en charge à Jérusalem, et qui lui survivra même après la destruction du Temple par les Romains en 70. Aux yeux d'Hégésippe, Jacques est un héros du passé, un des pères fondateurs de la communauté chrétienne de Jérusalem aux contours mythiques.



Un autre thème est abordé dans le passage d'Hégésippe cité plus haut : c'est celui de la primauté de Jacques dans la direction de la communauté chrétienne de Jérusalem. L'historien affirme que Jacques a reçu l'administration de l'Église « avec les apôtres ». Le verbe utilisé, le grec *diadechomai* (qui signifie succéder, recevoir par succession) a ici un sens technique précis : il s'agit de la succession de Jésus, qui selon Hégésippe aurait été confiée à Jacques « avec les apôtres ». Jacques et les apôtres, à identifier ici avec les Douze, seraient mis sur le même plan, contrairement à ce que nous racontent les Actes des apôtres canoniques, où la succession de Jésus est attribuée aux Douze guidés par Pierre, tandis qu'à Jacques n'est reconnu aucun rôle avant le départ de Pierre « vers une autre destination » (Actes 12,17).

D'autres textes sont encore plus explicites sur ce point, par exemple un passage des *Reconnaissances* du pseudo Clément :

> « […] il s'écoula une période de sept ans depuis la Passion du Seigneur ; l'Église du Seigneur constituée à Jérusalem, considérablement multipliée, s'accroissait sous la conduite de Jacques, qui avait été ordonné évêque par le Seigneur et l'administrait par de très sages dispositions. »
> (*Reconnaissances* I,43,3 ; trad. A. Schneider)

Ici Jacques reçoit directement de Jésus l'investiture pour administrer l'Église de Jérusalem, sans aucune collaboration ou médiation de la part des Douze, ce qui renforce le prestige et l'autorité du frère de Jésus et en fait son direct successeur. Dans le premier livre des *Reconnaissances* Jacques est un maître influent et le guide de l'Église de Jérusalem, portant le titre d'évêque et de chef des évêques (*Reconnaissances* I,68,2 ; 70,3) ; son autorité s'exerce sur le groupe des Douze, qui lui rendent compte de leur action missionnaire (*Reconnaissances* I,44,1) et même sur Pierre, qui reçoit de lui la tâche de se rendre à Césarée pour réfuter les doctrines de Simon le magicien et s'engage à envoyer à Jacques chaque année un compte-rendu écrit de ses discours et de ses actions (*Reconnaissances* I,72,1-8).

Même si éléments historiques et légendaires se mêlent dans le portrait de Jacques qui ressort de ces textes ; il est important de relever que ces textes montrent jusqu'à quel point l'admiration et la vénération pour ce personnage étaient enracinées dans la conscience collective des chrétiens d'origine judéenne.

Les milieux gnostiques

Jacques a connu une certaine fortune auprès des gnostiques, qui se sont approprié cette figure pour transmettre leur doc-

SOMMAIRE

trine secrète. Trois écrits de la bibliothèque de Nag Hammadi en témoignent : il s'agit de l'*Épître apocryphe de Jacques*, du codex I, de l'*Apocalypse I de Jacques* et de l'*Apocalypse II de Jacques* du codex V.

L'*Épître apocryphe de Jacques* est adressée à un destinataire dont le nom a été perdu, à cause d'une lacune dans le manuscrit ; l'auteur, appelé Jacques, répond à son interlocuteur, qui lui aurait demandé de lui envoyer un écrit secret, révélé par Jésus ressuscité à Jacques et Pierre.

> « Puisque tu m'as prié de t'envoyer un [écrit] secret qui m'a été révélé, à moi ainsi qu'à Pierre, par le Seigneur, je n'ai pu certes te [le] refuser, ni te parler [de vive voix], mais je l'ai écrit en lettres hébraïques [et] je te l'envoie, à toi seul, mais en tant que serviteur du salut des saints. Applique-toi et garde-toi de divulguer cet écrit à beaucoup, lui que le Sauveur n'a pas voulu divulguer à nous tous, ses douze disciples. Ils seront cependant bienheureux, ceux qui seront sauvés par la foi en ce discours ! […] Et alors que les douze disciples étaient une fois tous assis ensemble, et qu'ils se rappelaient ce que le Sauveur avait dit à chacun d'eux, soit en secret, soit ouvertement, et qu'ils le fixaient dans des livres – pour ma part, j'écrivais ce que tu trouves dans ce livre –, voici que le Sauveur apparut. Il nous avait quittés [et] nous l'avions guetté, et cinq cent cinquante jours après qu'il fut ressuscité d'entre les morts, nous lui avons dit : "Es-tu parti ? T'es-tu éloigné de nous ?" Et Jésus dit : "Non, mais je m'en vais au lieu d'où je suis venu. Si vous voulez venir avec moi, venez !" Tous répondirent en disant : "Si tu nous [l']ordonnes, nous viendrons !" Il dit : "En vérité je vous le dis : jamais personne n'entrera dans le Royaume des cieux, si je lui en donne l'ordre, mais parce que vous êtes emplis. Quant à vous, laissez-moi Jacques et Pierre, afin que je les emplisse !" Et après qu'il eut appelé ces deux-là, il les prit à part [et] il ordonna aux autres de vaquer à leurs occupations. »
> (*Épître apocryphe de Jacques* NHC I,1,9-2,39 ; trad. de D. Rouleau)

Les dialogues de révélation gnostiques sont placés d'habitude dans la période située entre la Résurrection de Jésus et son Ascension ; en ce cas, les disciples sont rassemblés et chacun évoque les souvenirs de la période passée avec Jésus et les enseignements reçus par le maître. La période entre la Résurrection et l'Ascension, qui dans les Actes des apôtres dure quarante jours (Actes 1,3), dans les écrits gnostiques s'allonge à démesure. Il s'agit d'une période spéciale, où le Ressuscité transmet des révélations particulières, destinées à un petit groupe d'élus, révélations qui représentent la partie la plus haute et parfaite de son enseignement, d'un niveau plus élevé que les enseignements transmis par Jésus pendant son ministère public, accessibles à tous. La référence à l'alphabet hébraïque vraisemblablement sert pour



garantir l'authenticité et le caractère secret du petit livre que Jacques envoie à son interlocuteur. La modalité du secret dans la transmission des révélations du Ressuscité est soulignée avec force : les contenus du livre en question ont été révélés seulement à Jacques et Pierre, et non pas aux autres disciples ; il est souligné, donc, avec insistance le caractère ésotérique de ces révélations, qui ne sont pas destinées à tout le monde.

Le fait que le livre secret que Jacques doit transmettre contient des révélations que Jésus aurait réservées à Jacques et à Pierre pourrait faire penser que les deux disciples ont la même importance, ce qui est faux. En effet, Jacques apparaît dans cet écrit comme le véritable dépositaire de la gnose et le chef des disciples ; le rôle joué par Pierre est tout à fait secondaire et ne sert qu'à faire ressortir avec une évidence encore plus grande, par contraste, les qualités et l'autorité de Jacques. Et cela se produit par un jeu très sophistiqué de renvois et d'allusions à des passages des évangiles synoptiques, dans lesquels Jacques remplace Pierre dans le rôle hégémonique que lui assignent ces textes. Et pour ne laisser aucun doute sur la supériorité de Jacques par rapport à Pierre, à la fin de l'écrit, après que le Ressuscité est monté définitivement au ciel, c'est bien Jacques, et non pas Pierre, qui s'installe à Jérusalem et envoie les disciples en mission (*Épître apocryphe de Jacques* NHC I,15,5-16,11).

Le thème de l'importance de Jacques dans la chaîne de transmission des révélations secrètes du Ressuscité est repris dans l'*Apocalypse I de Jacques*. Mais la référence à Jacques permettait d'aller encore plus loin, et précisément de montrer la supériorité de la chaîne secrète de la tradition gnostique par rapport à celle, publique, du courant majoritaire du christianisme. Les gnostiques ont exploité, à l'intérieur de leur doctrine du salut, le thème du double, du jumeau spirituel, reflet spéculaire de son correspondant matériel, le premier, d'origine céleste, le second d'origine terrestre. Ce dédoublement est conçu comme le résultat d'un accident qui s'est produit dans le monde divin et a déclenché une chaîne funeste d'événements, dont la création du monde de la matière et de l'homme, qui y est emprisonné sous la domination de puissances mauvaises, ne sont que les exemples les plus évidents. Le processus de rédemption consiste précisément, selon la sotériologie gnostique, dans la libération des humains de l'emprise du monde matériel, destiné à la corruption, et dans leur réunion, une fois qu'ils auront quitté l'enveloppe charnelle du corps, avec leur double céleste dans le monde de la lumière, dont ils sont originairement issus.

SOMMAIRE

Le personnage de Jacques, en tant que frère de Jésus, pouvait être exploité à l'intérieur du thème du double. Des références à la fraternité spirituelle entre Jésus et Jacques sont attestées aussi bien dans l'*Apocalypse I* que dans l'*Apocalypse II de Jacques*.

> « C'est le Seigneur qui m'a parlé. "Vois, donc, [me dit-il], le [plein] accomplissement de ma rédemption. Je t'ai indiqué ces choses, Jacques, mon frère – en fait ce n'est pas par hasard que je t'ai appelé mon frère, [alors que] tu n'es pas mon frère selon la matière – et je ne suis pas dans l'ignorance en ce qui te concerne, de façon à pouvoir te [les] indiquer. Sache-[le] et écoute !"»
> (*Apocalypse I de Jacques* NHC V,24,11-15 ; trad. A. Veilleux)

> « Et moi, alors qu'une fois j'étais assis à méditer, il ouvrit la porte [et] entra vers moi, celui-là que vous avez haï et persécuté. Il me dit : "Salut, mon frère ; mon frère, salut !" Alors que je relevais mon visage pour le regarder, la mère me dit : "Ne sois pas effrayé, mon fils, de ce qu'il t'a dit : 'mon frère'. Car vous avez été nourris du même lait. C'est à cause de cela qu'il m'appelle 'ma mère'. Car il n'est pas un étranger pour nous."»
> (*Apocalypse II de Jacques* NHCV,50,5-20 ; trad. A. Veilleux)

Dans le premier passage, Jésus s'adresse à Jacques en l'appelant « mon frère », mais il précise que la fraternité n'est pas de type matériel, donc illusoire et éphémère. La donnée traditionnelle qui voyait en Jacques le frère de Jésus est ici transfigurée en sens spirituel ; et cela est confirmé par le deuxième passage. Même ici Jésus s'adresse à Jacques en l'appelant « mon frère » ; mais en ce cas l'explication de la fraternité vient de la mère, qui affirme que les deux sont frères pour avoir été nourris par le même lait. Le sens de ces expressions, dans un contexte gnostique, est symbolique : la mère n'est pas Marie, mais la Sophie céleste, mère du Sauveur et de tous les gnostiques ; Jésus et Jacques sont frères parce qu'ils ont été nourris par le même lait de la gnose ; c'est pourquoi Jacques n'est pas un étranger, il devient le modèle du gnostique, conscient de son origine céleste comme son frère Jésus. Ici aussi le lien de fraternité entre Jacques et Jésus est transfiguré en un sens spirituel.

Le thème lien de fraternité entre Jacques et Jésus, le sauveur/rédempteur céleste envoyé parmi les humains, prisonniers dans le monde de la matière, pour leur transmettre la semence de la gnose de façon à ce qu'ils puissent atteindre le salut, sert aux gnostiques pour montrer la supériorité de Jacques par rapport aux apôtres ; il n'est pas seulement un



disciple de Jésus, comme les Douze ; il est aussi son frère, certes pas en un sens charnel, mais spirituel ; or, être le frère de Jésus est plus qu'être simplement un de ses disciples. Pour cette raison, même la chaîne de transmission secrète des enseignements gnostiques, qui aboutit à Jacques, frère de Jésus, est supérieure à celle, publique, du courant majoritaire du christianisme, qui aboutit aux douze apôtres, des simples disciples de Jésus ; et offre de meilleures garanties d'authenticité et d'autorité.

Cette relecture gnostique de la figure de Jacques, frère de Jésus, montre que les traditions, qui étaient en cours d'élaboration dans le christianisme naissant sur des thèmes doctrinaux ainsi que sur les personnages qui avaient été les protagonistes des origines chrétiennes, circulaient de façon intensive dans les différents milieux, où elles étaient reprises et adaptées aux exigences locales. Dans le cas de Jacques, on a raison de penser que les auteurs gnostiques devaient connaître les traditions relatives au frère du Seigneur et avoir des contacts avec les groupes particulièrement liés à la première communauté chrétienne de Jérusalem qui les transmettaient.



Saint Pierre prêchant lors de la Pentecôte
Benjamin West (1738-1820). BJU Museum and Gallery.

La succession dynastique ou charismatique dans la formation des groupes religieux

Philippe-Emmanuel Krautter
Journaliste

La succession du Christ s'est-elle spontanément réalisée ? Mani, le fondateur du mouvement, qui portera son nom pendant de longs siècles jusqu'aux confins de la Chine, désigna-t-il son successeur ? La succession de Muhammad donnera lieu, quant à elle, à des choix de califes acceptés ou contestés selon les temps, et qui provoqueront la rupture entre chiites et sunnites qui aujourd'hui encore opposent les musulmans. Ainsi se pose la difficile question de la succession dans la formation des groupes religieux.

SOMMAIRE

L'histoire de l'Antiquité occidentale est marquée par l'idée d'autorité, cristallisée notamment dans l'*auctoritas* romaine, qui considère l'homme avec ses vertus et ses mérites. Transmettre un pouvoir religieux, c'est non seulement donner une puissance religieuse mais avant tout une légitimité rattachée à une justification initiale.

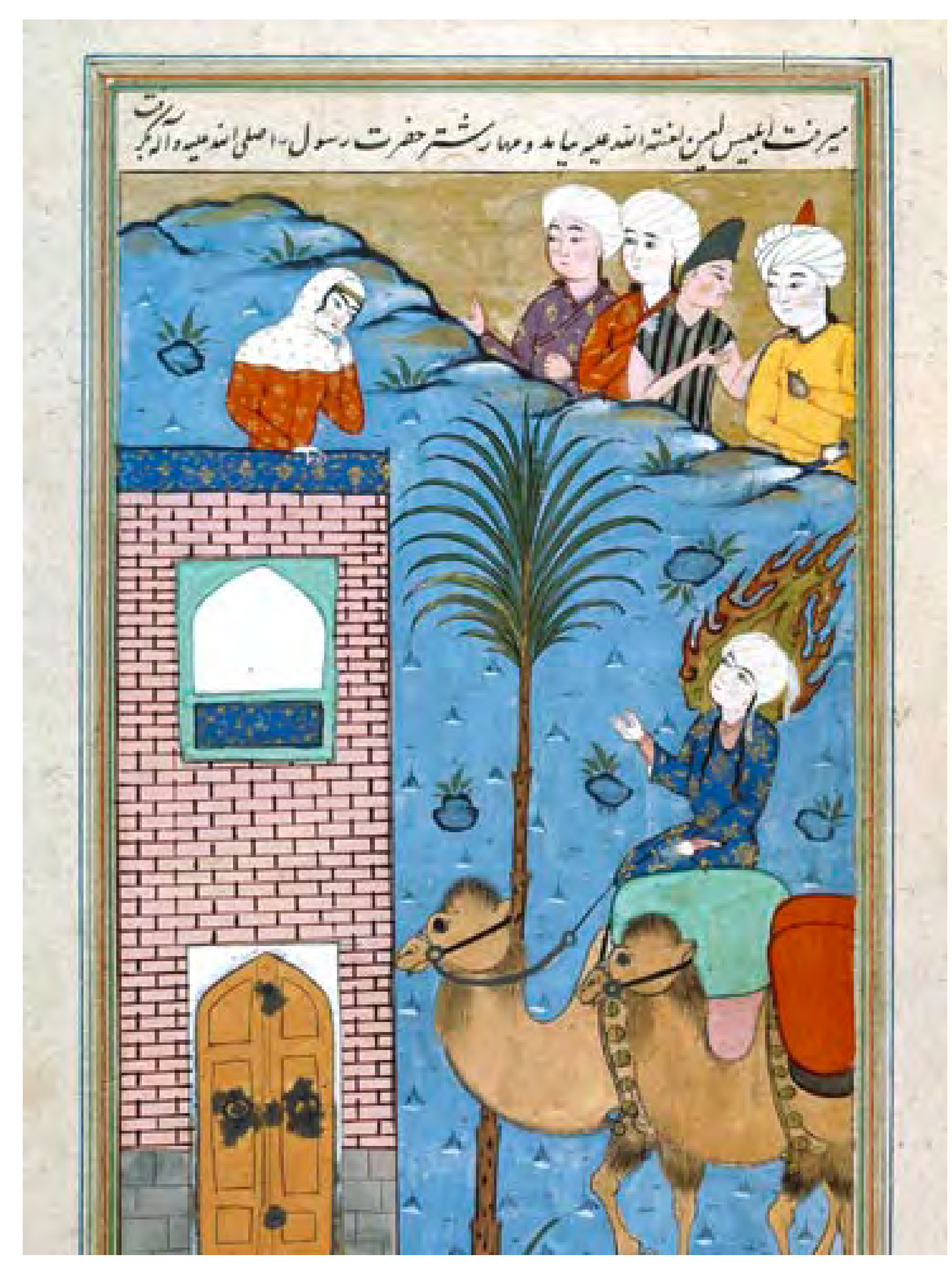
Concernant les premiers temps de la chrétienté, l'historienne et spécialiste du monde gréco-romain Marie-Françoise Baslez estime qu'il est plus exact de parler d'églises et de communautés et non d'une Église chrétienne. Parmi les constantes anthropologiques de l'Antiquité, la question héréditaire s'impose, aussi bien dans le monde oriental (Égypte, et Proche-Orient), dans le judaïsme, que dans le monde gréco-romain. L'historienne met en garde sur cette tendance à opposer un Proche-Orient égyptien ou mésopotamien, qui fonctionnerait en système de castes aux prêtres du monde gréco-romain qui, comme des magistrats, étaient élus avec un mandat annuel. « Il semble, note-t-elle, que cela soit plus complexe, et dans le fonctionnement du religieux, quelles que soient les sphères culturelles, le principe héréditaire demeure très fort et à mon avis premier. » La réaction à ce principe héréditaire n'interviendra formellement qu'au IVe siècle avec le monachisme. Jusque-là, ce qui importe relève du principe d'ancienneté et les qualités qui caractérisent le chrétien sont présentées comme héréditaires. Dans l'Antiquité, tout est gouverné en fonction du principe d'ancienneté, souligne l'historienne, un principe plus large que celui d'hérédité puisqu'il se rattache au principe d'ancestralité. Tout ce qui est ancien est bon, et tout ce qui est récent est considéré comme révolutionnaire. Il est d'ailleurs intéressant de noter que c'est le même mot en grec qui signifie nouveauté et révolution. Cette idée fonde l'autorité religieuse telle que la reconnaissent les États depuis l'Empire perse jusqu'à l'Empire romain : est licite un culte qui vient du passé et donc traditionnel. En définitive, les vertus sont toujours héritées, et Marie-Françoise Baslez conclut : « Selon moi, il n'y a donc pas de réaction du christianisme à cette constante anthropologique. »

Qu'en est-il alors de la succession dans le cadre de la famille de Jésus à Jérusalem ? Régis Burnet, professeur de Nouveau Testament à l'Université catholique de Louvain et spécialiste des origines du christianisme, estime que cette situation correspond à cet archétype de la tradition ancestrale à Jérusalem et de la tradition familiale héréditaire. Pour la communauté de Jérusalem, la situation est claire : tant qu'il y a des membres de la famille du Seigneur, ce sont eux qui dirigent. S'agit-il pour autant d'une transmission

purement héréditaire ? Marie-Françoise Baslez estime « que c'est l'élément de traditionnalité qui importe : se montrer légitime parce que l'on est dans la tradition, il ne s'agit pas d'être novateur ». Il y a là une différence entre la construction des communautés extérieures – celle des Douze – et celle de Jacques. Mais au lieu de voir Jude affirmer qu'il est frère de Jésus, il dira : « je suis frère de Jacques ». Il faut donc démontrer une succession. Simon fils de Clopas et les autres descendants feront de même. Cette famille de Jésus qui va diriger la communauté de Jérusalem jusqu'en 135 ne se réfère pas à Jésus directement mais à son prédécesseur selon une transmission dynastique.

Une autorité née de l'alliance tribale

Si l'autorité et l'habileté de Muhammad dans ces temps premiers de l'islam sont incontestables, Jacqueline Chabbi, historienne de l'histoire du monde musulman, estime que pour apprécier la transmission du pouvoir religieux du Prophète il faut garder à l'esprit « qu'à l'origine, on ne parlait pas d'islam mais d'une alliance tribale avec un dieu protecteur ». L'historienne ne partage pas cette idée d'un pouvoir théocratique *ab initio* qui aurait été le fait des débuts de l'islam. Cette époque doit être appréhendée en tribus avec une structura-



Arrivée de Muhammad à La Mecque
Qazwin, *Histoires de prophètes*, Iran, 1581. Paris, Bibliothèque nationale de France. © Wikimedia Commons



tion sociale dans l'alliance d'un dieu qui assure la survie du groupe dans un monde hostile. « J'ai parlé d'alliance et non pas de soumission car, souligne encore l'historienne, dans le monde tribal ce trait n'est pas présent. On est dans la discussion et non dans la hiérarchie. » La pensée de ces hommes s'articule autour de l'idée de survie imposant d'avoir des fils. L'idée de contrat – d'alliance – est donc essentielle dans ce cadre. « Le mode de croyance repose sur une alliance, un homme a le droit de choisir la mauvaise alliance mais il ne sera pas protégé. Nous sommes dans une société tribale et la possibilité de croyances répond au modèle social. » Lorsque Muhammad est exclu de sa tribu à La Mecque, il n'a plus d'alliance et lorsqu'il arrive à Médine, son but sera de rallier le plus grand nombre. Il sera traité par ses opposants « d'homme sans fils » et de « châtré », un homme qui n'a pas de descendance et donc pas d'avenir. Il sera pris au sérieux au fur et à mesure de ses victoires, signe que son dieu le protège. À terme, il ralliera son ancienne tribu. « Le miracle qui fait que l'islam existe est qu'à sa mort, son ancienne tribu qui venait d'être ralliée mais pas convertie ne rompt pas cette alliance. » Il a ainsi mis sur pied une confédération tribale sur l'Arabie occidentale. « À sa mort, c'est le jeu tribal qui se met de nouveau en place pour sa succession » note Jacqueline Chabbi. Même s'il semble qu'il y ait eu des candidats médinois, les Mecquois vont mettre en avant que Muhammad était de leur tribu en retenant pour premier calife Abû Bakr, un proche de Muhammad, son beau-père, issu d'un tout petit clan. Homme de compromis, il régnera deux ans.

Entre tradition et charisme…

Un lien dynastique nourri par une transmission charismatique

Il apparaît cependant dans le christianisme ancien une oscillation entre une légitimation dynastique et une ouverture plus personnelle et charismatique. Régis Burnet introduit ces nuances en établissant une comparaison avec le mode de succession des rabbins. Il est fréquent que la succession du rabbi se réalise dans la famille mais il faudra alors que le fils, le neveu ou le cousin du rabbi soit également éduqué pour assumer cette fonction. « La naissance ne suffit pas à elle seule à établir cette succession, on se trouve alors face à une succession dynastique mais qui n'est pas automatique au contraire du modèle dont nous avons hérité avec la loi salique. » Ces modèles – la loi salique précitée – influencent grandement notre perception de ces successions et il faut



faire attention à ne pas les prendre au sens strict. Il semble donc que l'on ne soit pas systématiquement responsable de communauté de père en fils, et que des critères charismatiques et dynastiques soient associés, l'élément personnel s'avérant dès lors important. Il faut de plus souligner que dans le modèle antique, la famille est entendue dans un sens élargi par rapport à aujourd'hui. Si l'on considère l'exemple du grand prêtre de Jérusalem, s'il doit être de la lignée d'Aaron, il ne s'agit pas pour autant d'être grand prêtre de père en fils mais selon un critère de lignage.

La situation de Jacques à Jérusalem est peut-être dans le même esprit. Plus que la famille nucléaire, c'est le *génos* qui compte. Mais tous ces modèles pourront évoluer avec le temps, il sera ainsi fréquent de constater pour la succession des évêques une acclamation populaire et ce jusqu'à l'époque mérovingienne, souligne Régis Burnet : « dans ce contexte on pourra alors constater une succession charismatique et dont le charisme n'est pas transmis par une imposition des mains mais renouvelé à chaque fois par une sorte d'approbation populaire », preuve que les nuances sont toutes aussi importantes que le principe théorique de succession de l'autorité religieuse.

De même, le charisme est à entendre lui aussi au sens large : il ne s'agit pas toujours d'un « fluide » transmis par l'imposition des mains. Ainsi Papias d'Hiérapolis ou Ignace d'Antioche fondent leur autorité sur l'audition : qui a entendu les apôtres ? Le charisme est alors le fait d'avoir été éduqué, d'avoir reçu en dépôt l'héritage des anciens. Toutes les communautés veulent remonter à Jésus d'une manière ou d'une autre et on ne peut pas caractériser une unicité de liens (imposition des mains, intervention prophétique suivie d'une imposition des mains du collège des presbytres à Timothée [1 Tm 4,14], miracles…). Il y a mille manières d'avoir de l'autorité et c'est dans les entrelacs de ces manifestations que se trouve la richesse de ces transmissions.

Cependant, l'autorité de Pierre, de Paul, des autres apôtres et prédicateurs chrétiens se fonde hors de la tradition, et de la famille. Comment appréhender alors ce qui pourrait apparaître comme une novation ? Le regard se porte de nouveau sur ce besoin récurrent de construire une tradition selon laquelle les évêques sont successeurs des apôtres de génération en génération. La nécessité impose pour se légitimer de se rattacher à cette lignée. Mais là encore, des questions surgissent tel le rapport de Paul à Timothée. Il semble que l'on soit en présence d'un choix personnel, d'affinités (de même que Polycarpe à Irénée à Smyrne) mais toute géné-

ralité est réductrice si l'on considère les évêques des deux premiers siècles chrétiens sur lesquels travaille actuellement Marie-Françoise Baslez : « J'ai tout de même l'impression que l'hérédité biologique et familiale est beaucoup plus fréquente dans les églises, de même que dans la cité on est magistrat de père en fils. » Une chaîne de continuité est dès lors établie à partir du fondateur. Jérusalem s'inscrit dans la tradition la plus ancienne et la plus complète, à savoir la transmission familiale de Jésus. Simon Mimouni a bien montré comment chaque communauté va établir sa succession épiscopale, quelque chose que l'on trouve à Jérusalem, à Éphèse, à Antioche, même s'il existe plusieurs modèles. L'enracinement et la construction de l'histoire depuis les origines sont les mêmes dans toutes les communautés chrétiennes. Marie-Françoise Baslez insiste sur le fait que la prééminence de Pierre n'intervient qu'au IVe siècle et il est difficile de considérer la personne de Pierre à part avant cette période. Il n'y aucune référence à une quelconque prééminence dans la littérature des premiers siècles jusqu'au IVe qui élaborera l'idée d'Église unitaire, une idée que partage Régis Burnet : « Si l'on reprend les catégories du sociologue Max Weber, on peut se demander si c'est du dynastique, ce qui ne semble pas le cas, ou plutôt du routinier comme dirait Weber. Vous avez là un chef qui institue une succession par foi et par cooptation. » Selon cet angle, cette institution des Douze par Jésus serait à mi-chemin entre du charismatique et du « routinier ». Peut-on dès lors parler de succession charismatique ? Il semble clair que des groupes ont des modes de fonctionnement dans lesquels un grand homme inspiré transmet son charisme et sa force. C'est par exemple le cas dans les églises de Phrygie où Philippe est présenté comme un apôtre sans que l'on sache très bien s'il fait partie des Douze ou s'il s'agit d'un diacre.

Assurément, la complexité caractérise cette transmission du pouvoir religieux si l'on pense à l'imposition des mains pour Timothée, ou encore à l'élection par tirage au sort à l'occasion du remplacement de Judas selon les Actes des apôtres. Il semble établi qu'il n'y ait pas un modèle univoque. Les IIe, IIIe ou IVe siècles ajouteront à cette complexité avec des évêques de père en fils. Chaque communauté manifeste ainsi une liberté dans le choix de ses responsables tout en incluant fréquemment la dimension charismatique. Paul, le premier, soulignera lui-même ce caractère en rappelant combien il a été appelé depuis le sein de sa mère, en se présentant comme un prophète de la Bible. Luc présente ainsi Apollos, premier fondateur de la communauté

SOMMAIRE

d'Éphèse, comme « bouillonnant de l'esprit », la même chose caractérisera Philippe de Hiérapolis, et bien d'autres encore. Faut-il pour autant conclure qu'il existerait dès lors un lien particulier entre les douze apôtres pris collectivement comme un collège charismatique ? Marie-Françoise Baslez n'adhère pas à cette idée, Paul n'est pas présent à la Pentecôte et n'affirme à aucun moment avoir reçu des pouvoirs d'une expérience collective. Individuellement, il est indéniable que chacun d'entre eux possède cette dimension qui servira de fondation aux différentes communautés. Chacun insuffle sa continuité à la communauté qu'il a fondée en tant que figure charismatique. Et à partir de là, la continuité se fera de manière dynastique soit avec un lien biologique, soit par une autre reconstruction. Les sources dont nous disposons montrent combien la transmission d'un héritage reçu de Jésus reste au cœur de cette succession de l'autorité religieuse, ce dont témoigne un très beau texte d'Irénée dans la lettre à Florinus : « Je transmets ce que j'ai reçu de Polycarpe qui l'a lui-même reçu de Jean, qui l'a lui-même reçu de Jésus. »

Les aléas de l'Histoire

Le manichéisme manifeste un souci de pureté du message religieux souligne Madeleine Scopello, spécialiste de la gnose et du manichéisme. Cette priorité est celle de son fondateur Mani (216-276 ap. J.-C.) : « C'était un grand théoricien ainsi qu'un très bon organisateur. Il n'hésite pas à affirmer qu'il a mis par écrit sa doctrine à la différence de Jésus, Bouddha ou Zoroastre. » Le fondateur du manichéisme a pris soin d'organiser son Église avec deux classes distinctes les élus et les auditeurs, 72 évêques, des prêtres et différentes spécialisations au sein des élus. Les cellules missionnaires chargées de la diffusion de la foi non seulement à l'intérieur de l'Iran, mais aussi dans tout l'Empire romain sont également très structurées. « Concernant la question de la succession de Mani, ce dernier aurait élu Sisinnios, un proche disciple, pour lui succéder pendant les tout derniers jours de sa vie, lors de son martyre » rappelle Madeleine Scopello. Un fragment de texte précise même que Mani lui donna son évangile vivant, c'est-à-dire un de ses livres, une lettre et son vêtement. Nous ne sommes pas certains que cela eut été fait au moment même de sa mort. La répression sera terrible sur le manichéisme et Sisinnios lui-même disparaîtra quelques années après. Par la suite, la désignation des



responsables de l'Église manichéenne n'est pas clairement établie, souligne encore Madeleine Scopello. Le lien héréditaire n'est donc pas caractérisé et il semble que les liens personnel et charismatique aient ici plus d'importance dans la transmission du pouvoir religieux.

Concernant l'islam, les modèles dans la transmission du pouvoir religieux évolueront également avec les situations politiques. Il n'est pas question de dynastie avant que le clan mecquois des Omeyyades n'utilise ce procédé de transmission héréditaire, une notion qui n'apparaîtra que quarante ans plus tard, et provoquera une guerre tribale qui durera douze ans, signe de la novation de ce procédé. Le calife qui succédera à Abû Bakr, Omar, a un charisme politique en lançant de vastes conquêtes militaires. On constate ainsi que rien n'est structuré de manière absolue dans la succession de Muhammad mais au contraire en fonction de l'opportunité et du pragmatisme. Une fois encore, le ralliement se fera selon des liens tribaux et ce jusqu'aux Abbassides en 750 qui sortiront de ce système, 150 ans après la disparition du Prophète. Othmân, le troisième calife, est également proche de Muhammad et fait partie du clan très important des futurs Omeyyades. Il sera assassiné par des partisans d'Ali. Le choix d'Ali ne sera pas plus dynastique même si le chiisme reconstruit son passé à la fin du VIIIe siècle. Il ne sera pas choisi selon une justification dynastique mais d'après un choix du conseil des chefs de clan, décision prise à l'unanimité, par consensus, l'*ijma*'. Ali est un cousin de Muhammad et épouse sa fille, Fatima, mère des deux petits-fils du Prophète. « Les Omeyyades vont être renversés en 750 par les Abbassides car toute la famille de Muhammad va se porter candidate pour venger le petit-fils assassiné, mais là encore, nous ne sommes pas dans le religieux mais dans le tribal » souligne Jacqueline Chabbi. L'idéologisation va cependant commencer à se développer à partir de cette idée de vengeance. Les Abbassides vont prendre le pouvoir au nom de la famille du Prophète. C'est à partir du IXe siècle que se met en place une idéologie de la légitimité avec le chiisme en affirmant que Muhammad avait désigné Ali de son vivant. Avec le chiisme, on pourra noter une transmission du pouvoir religieux à la fois dynastique et charismatique. ●



Une émission KTO : Jacques de Jérusalem

Jacques, l'apôtre, est connu mais l'autre Jacques, présenté comme le « frère du Seigneur » dans les évangiles l'est moins. La parution du livre de Simon Claude Mimouni, *Jacques le Juste, frère de Jésus de Nazareth*, aux éditions Bayard, est l'occasion pour l'émission « La foi prise au mot » de revenir sur ce personnage des origines du christianisme. (cliquez sur l'image)



Statue de saint Jacques le Majeur à l'hôpital Saint-Jacques de Besançon (sur la route du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle), XVIIe siècle. © Arnaud 25/Wikimedia Commons

Le chant des pèlerins de Saint-Jacques

Dominique Pierre

Rédacteur en chef, *Signes Musiques* et *Signes d'aujourd'hui* (Bayard)

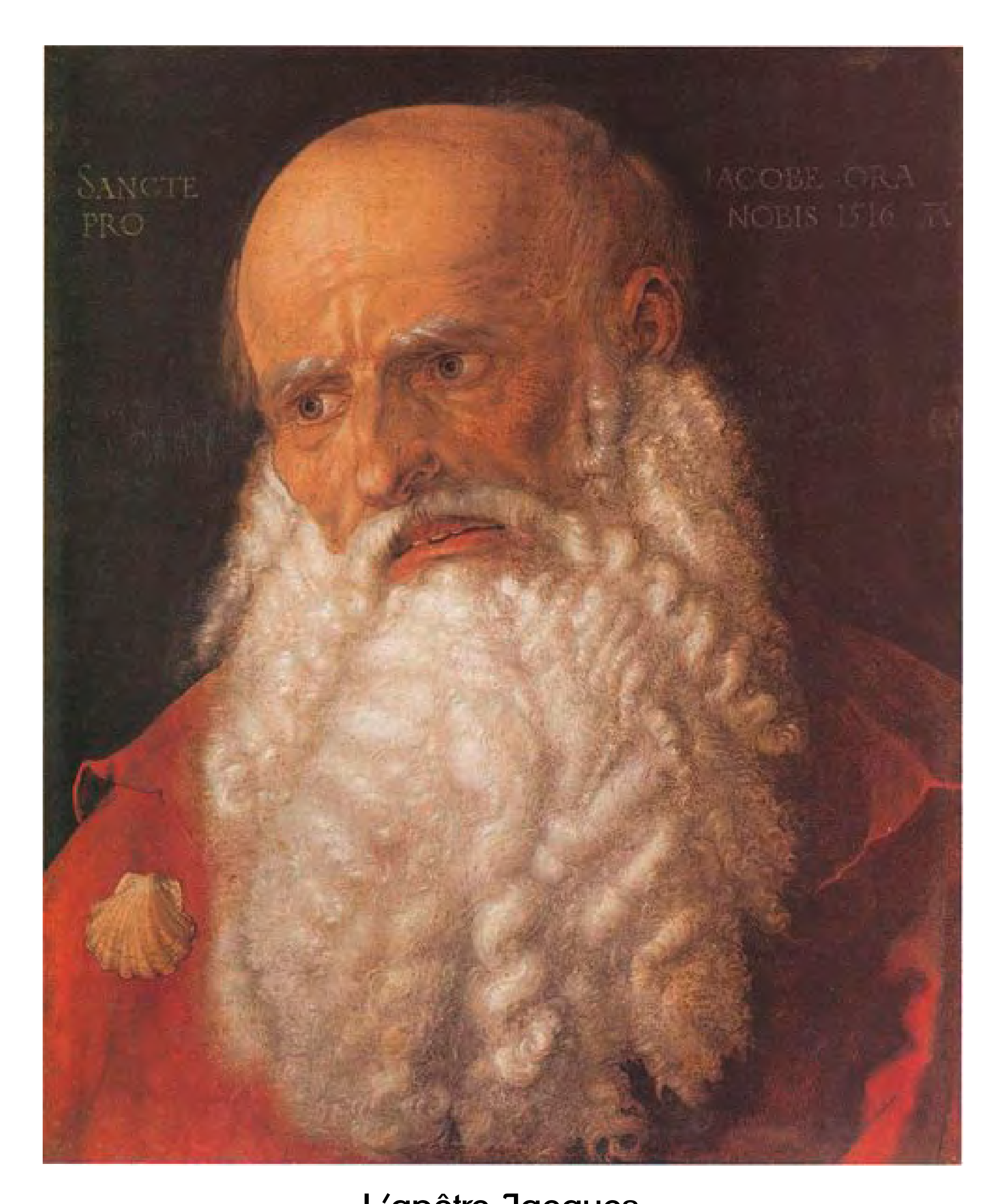
Si plusieurs personnages portent le nom de Jacques dans le Nouveau Testament, à l'époque médiévale, pour la plupart des fidèles, il n'y avait qu'un seul Jacques, le Majeur, l'apôtre dont le tombeau aurait été découvert au IXe siècle en Espagne. Le pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle deviendra un des plus importants à partir du XIe siècle.
Quel était l'univers musical des pèlerins ?
Qu'entendaient-ils lors des offices à Saint-Jacques-de-Compostelle ?
L'ensemble Discantus nous donne des éléments de réponse. À lire et à écouter…

Au fil du Nouveau Testament, le lecteur attentif rencontre plusieurs personnages appelés « Jacques ». Même pour l'historien ou l'exégète contemporains la distinction entre ces différents « Jacques » reste délicate. Il y a bien sûr, « le fils de Zébédée », le frère de Jean et Jacques fils d'Alphée (Matthieu 10,3) ; il y a aussi Jacques le frère du Seigneur dont parle Paul dans sa lettre aux Galates (1,19). Mais il y encore d'autres Jacques dont il est difficile de préciser l'identité : l'auteur des lettres de Jacques ; le frère de Jude (auteur de l'épître du même nom)…

Mais pour beaucoup de fidèles, et en particulier à l'époque médiévale, il n'y avait qu'un seul saint Jacques, l'apôtre dont le tombeau était à Compostelle et qui était aussi l'auteur de l'épître portant son nom.

Troisième pèlerinage en importance après ceux de Jérusalem et de Rome, Compostelle a marqué profondément l'Occident. Nos pays européens gardent la mémoire bien vivante des différents chemins utilisés par les pèlerins et conservent de nombreux monuments jacquaires : édifices religieux, ponts, hôpitaux…

On sait que le pèlerin ne se déplaçait pas sans son bourdon, un bâton qui l'aidait pour la marche et qui pouvait être utilisé aussi pour se défendre contre un animal menaçant. La besace



L'apôtre Jacques
Dürer, 1516, huile sur toile, 46 x 38 cm. Florence, Galerie des Offices.

SOMMAIRE

était l'autre attribut du pèlerin. Elle lui permettait d'emporter quelques provisions ; elle était censée rester toujours ouverte car le jacquet devait savoir partager autant que recevoir.
Mais quel était l'univers musical des pèlerins ? Qu'entendaient-ils lorsqu'ils assistaient aux offices à Saint-Jacques-de-Compostelle ou dans les différents sanctuaires dans lesquels ils faisaient étape ? Que chantaient-ils en chemin ou quels types de chants gardaient-ils en mémoire en rentrant au pays ?

L'album de l'ensemble Discantus, dirigé par Brigitte Lesne, nous propose une réponse à ces questions.

- Pour la liturgie Discantus propose en particulier des enregistrements de pièces du *Codex Calixtinus (Liber Sancti Jacobi)*, un manuscrit du XIIe siècle qui contient en particulier les offices complets de la fête de saint Jacques (pour la vigile et pour le jour) avec leur notation musicale. D'accès et de lecture difficiles, ces manuscrits demandent un travail d'interprétation qui suppose des connaissances tant de la recherche musicologique que de la tradition populaire.

Plage 18

Locundetur et legetur (hymne pour la fête de saint Jacques) :

Que l'assemblée des fidèles se réjouisse,
Qu'elle soit dans l'allégresse et prospère ;
Qu'elle célèbre la fête sur un rythme mesuré,
Au son des instruments, dans la joie spirituelle.

En ce jour où l'on rend grâce comme il se doit,
Pieusement, mélodieusement,
Célébrons, chantons, magnifions
La fête de saint Jacques.

Que rien d'attristant ne se produise,
Que tout fasse honneur pendant cette fête,
À tous égards, célébrons, consacrons, louons
La victoire de Jacques.

O fête digne d'admiration,
digne d'amour, digne de nos chants,
Fête de Jacques qui mérite qu'on l'admire
Qu'on la célèbre, qu'on en fasse lecture
Fête solennelle de Jacques.

À la Trinité, à son unité, à sa divinité,
Honneur et gloire,
À elle qui triomphe, commande et règne
Dans la patrie céleste. Amen.

Le CD fait aussi place aux chansons de pèlerins : un répertoire qui évoque le pays natal, la marche, les compagnons de voyage, l'éloignement de la famille, la quête de Dieu, les étapes de la route et les espérances ou les craintes liées à sa difficulté. Le plus souvent ce sont des chants monodiques (chant à une seule voix, sans accompagnement) dont la mémoire restait encore bien vivace jusqu'à l'époque moderne (différents recueils de chansons furent publiés aux XVIIe et XVIIIe siècles).

Le texte du chant « Vous qui allés à Sainct Jacques » est tiré du recueil *Les chansons des pèlerins de Saint-Jacques* (Abbé Daux, Montauban, 1899), la mélodie utilisée vient d'un chansonnier d'Anne de Bretagne (Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, XVIe siècle).

Plage 2

Vous qui allés à Sainct Jacques
Je vous prie humblement
Que n'ayez point de haste :
Allés tout bellement.

Las, que pauvres malades
Sont en grand desconfort !
Car maints hommes et femmes
Par les chemins sont morts.

Vous qui allés à Sainct Jacques
Au moins en temps d'esté,
Ne prenez point grand charge,
Allez sur le léger.

Car de peu l'on se fasche,
Je parle à gens de pied ;
Ducat à deux visages
Portez-en, si en avez.

Vous qui allés à Sainct Jacques
Je vous voudrois prier
Que ne fussiez point lasches
A apprester à disner.

Les hostesses sont fines,
Elles ne servent rien ;
Qui sçait faire cuisine
Il lui servira bien.

Un chemin d'étoiles
Chanson des pèlerins
de Saint-Jacques
du Moyen Âge à nos jours
Discantus,
direction Brigitte Lesne,
Bayard Musique.

Cliquez ici pour écouter des extraits de l'album





Glossaire

Gnose : Du grec *gnôsis* (« connaissance ») mouvement religieux né dans les années 150. La pensée gnostique est une forme de pensée religieuse selon laquelle les humains peuvent accéder à Dieu par la connaissance, et être sauvés en passant par des rites ésotériques. ; un autre postulat de ce courant de spiritualité est un fort dualisme séparant radicalement l'humain du divin, la terre du ciel. La gnose a influencé certains penseurs chrétiens.

Ébionites : Dans la littérature chrétienne des premiers siècles, sont regroupées sous ce nom d'ébionites plusieurs sectes judéo-chrétiennes. Elles possèdent des caractéristiques communes, notamment : elles vivent selon la loi juive ; elles rejettent saint Paul ; elles reconnaissent le messianisme de Jésus qui n'est, en revanche, qu'un simple homme, fils de Marie et Joseph.

Nazoréens : Groupe religieux juif-messianiste, attesté de manière directe à partir de la seconde moitié du Ier siècle. Ce groupe a la particularité de reconnaître en Jésus le Messie tout en continuant à pratiquer les préceptes de la Loi juive.

Nazir : Personne « vouée » à Dieu, astreinte à des règles précises.

Adoptionisme : Doctrine consistant à admettre que Jésus n'est pas Fils de Dieu par nature, mais par adoption.

Docétisme : Courants intellectuels des premiers siècles réduisant le sens de l'incarnation du Christ, pour la débarrasser de ce qui peut paraître indigne du Fils de Dieu. Croyance en une « chair céleste » du Christ, refus de la réalité humaine et historique de l'œuvre de Dieu.

Pharisiens : membres d'un des principaux partis du judaïsme ancien à l'époque du second Temple. Ils constituaient l'essentiel des dirigeants religieux du peuple. Leur enracinement était essentiellement populaire (à l'inverse des sadducéens). Très attachés à la Loi, ils l'expliquaient en fonction de la tradition orale, la nuançaient et l'interprétaient. Ils survécurent à la destruction du Temple en 70 (à la différence des sadducéens, qui disparurent après) et les rabbins recueillirent une partie de leur héritage.

SOMMAIRE

Lévites : Les descendants de Lévi, fils de Jacob-Israël. Leur tribu a été mise à part des autres et chargée du culte dans les sanctuaires juifs.

Sadducéens : Groupe politico-religieux du judaïsme issu de l'aristocratie, formé au IIe siècle av. J.-C. et maintenu jusqu'au Ier siècle ap. J.-C. Proches du pouvoir et rivaux des pharisiens ouverts, eux, aux masses populaires, ils respectaient strictement la Loi écrite, refusant la foi en l'immortalité de l'âme et en la résurrection.

Sanhédrin : Conseil juif constitué de 70 membres, plus le grand prêtre qui le présidait. Il était l'interlocuteur du pouvoir romain en place en Palestine.

Archonte : Puissance mauvaise entourant le démiurge, lui-même premier et chef des archontes.

Éon : Terme désignant chez les gnostiques les espaces et temps d'éternité qui sont le vrai séjour, le Plérôme (plénitude), du Divin, de la Lumière.

Bibliothèque de Nag Hammadi : En 1945, a été découverte à Nag Hammadi, en Haute-Égypte, une jarre remplie de 13 codex du IVe siècle ap. J.-C., présentant les traductions coptes d'originaux grecs des IIe et IIIe siècles.

Synoptiques : Les évangiles de Matthieu, Marc et Luc portent ce nom parce qu'ils présentent leurs nombreux éléments communs selon une même organisation littéraire, de sorte qu'on peut suivre leur progression en les lisant d'un seul coup d'œil. Cette lecture en parallèle est facilitée par un instrument de travail, la synopse, qui présente les textes en colonnes parallèles.





Merci d'avoir téléchargé ce livre numérique sur votre ordinateur ou votre tablette. Voici quelques conseils pour lire au mieux cet ouvrage multimédia.

Sur un ordinateur

Bien que les ebooks soient pensés pour être lus sur une tablette, il est possible de les télécharger et de les lire sur votre ordinateur.

• Pour trouver rapidement un texte, vous pouvez cliquer directement sur le titre affiché dans le sommaire.

• Pour écouter les entretiens audio produits par *Le Monde de la Bible* en direct, vous devez avoir une connexion internet.

• Pour les écouter plus tard, ou sur un support mobile (tablette ou smartphone), vous devez les télécharger via le site « Soundcloud », puis cliquer sur « share », puis sur « embed », et copier le code sur votre appareil mobile.

• Pour ouvrir les liens internet proposés, vous devez cliquer sur le texte en bleu souligné une fois la connexion internet établie.

• Pour visionner les vidéos suggérées via les plates-formes YouTube, Dailymotion ou Vimeo, vous pouvez soit cliquer sur l'image de la vidéo, soit sur le lien (texte en bleu souligné) qui l'accompagne.

Vous pouvez également, en sélectionnant un mot ou un morceau de texte (avec votre souris d'ordinateur), surligner le mot ou le passage sélectionné ou l'accompagner d'une note personnelle.

Sur votre tablette

• Vous pouvez, en écartant les doigts posés sur l'écran, agrandir à volonté les textes et les images.

• Pour trouver rapidement un texte, vous pouvez cliquer directement sur le titre affiché dans le sommaire.

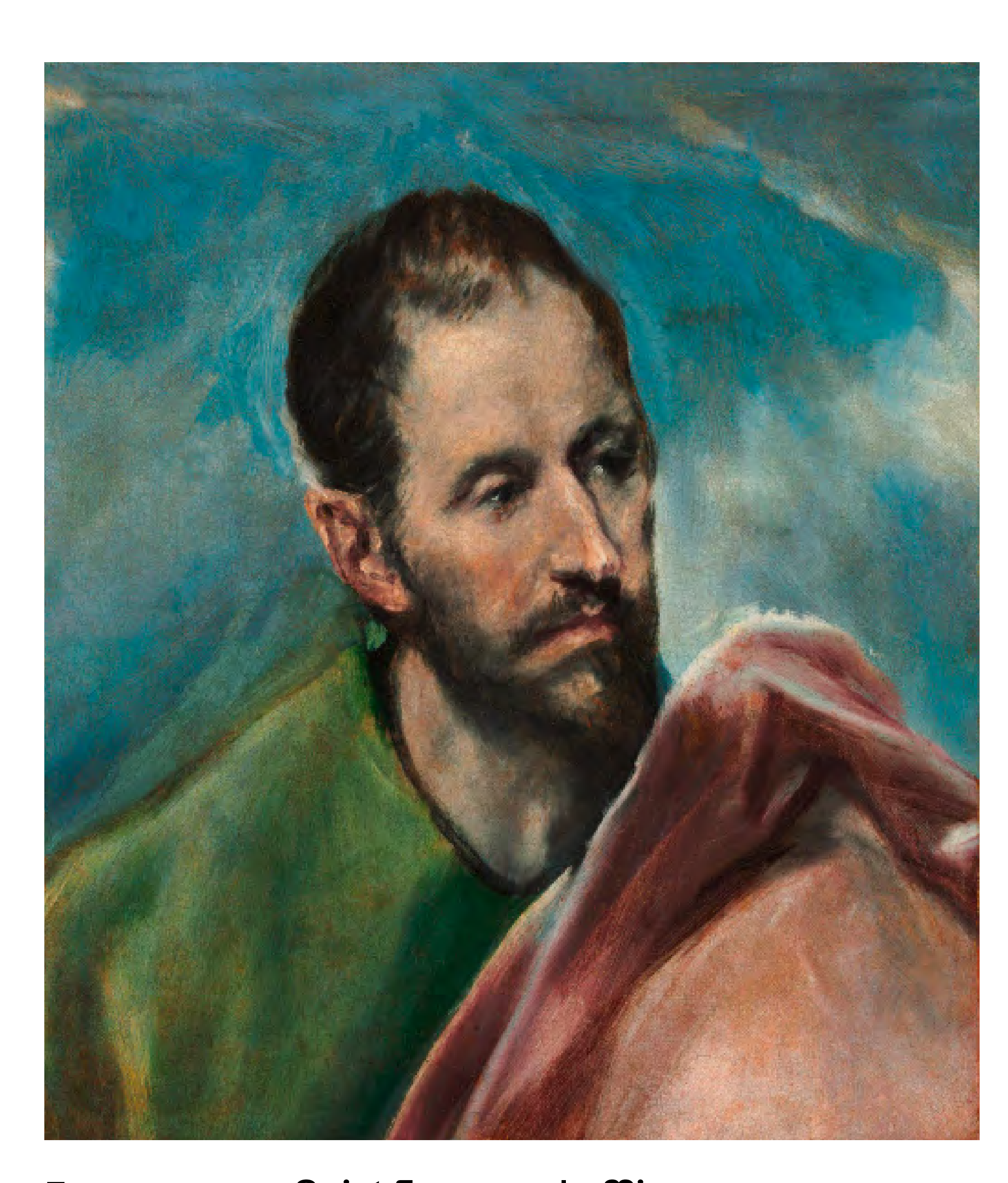
• Vous pouvez cliquer sur les différents liens et sons comme sur un ordinateur (lire ci-dessus).

Attention : sur iPad, l'ouverture d'un lien ou d'une vidéo peut fermer le livre numérique. Pour retrouver la lecture du livre numérique, vous devez le rouvrir avec l'application iBooks.

• Vous pouvez également, en sélectionnant un mot ou un morceau de texte (avec vos doigts sur l'écran d'une tablette), surligner le mot ou le passage sélectionné ou l'accompagner d'une note personnelle.



LE MONDE
histoire - art - archéologie
DE LA BIBLE



En couverture : **Saint Jacques le Mineur**
El Greco, vers 1580-1585, huile sur toile, 49,5 x 42,5 cm.
Budapest, musée des Beaux-Arts. © FineArtImages/Leemage

Édité par BAYARD PRESSE S.A., société anonyme à directoire et conseil de surveillance, 18, rue Barbès, 92128 Montrouge Cedex.
Téléphone : 01 74 31 60 60. Fax : 01 74 31 60 61.
Président du directoire : Georges Sanerot.
Directeur : Jean-Marie Montel.
Directrice des rédactions : Anne Ponce.
Rédacteur en chef : Benoît de Sagazan.
Maquettiste : Laurent Sangpo.
Secrétariat de rédaction : Hélène Roquejoffre.
Directrice commerciale : Frédérique Brulé.
Directrice marketing audience : Guylaine Colineaux.

ISBN : 9791029602276. Prix : 6,99 euros.